

Direction du développement durable

Rapport présentant la situation en matière de développement durable

Conseil municipal du 08 février 2024

Sommaire

Introduction	4
Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique : sortir des énergies fossiles, priorité des prochaines années.....	5
I. Sevrans fait rempart face aux crises énergétiques et climatiques.....	5
I.1. Sobriété et efficacité énergétiques.....	5
I.2. Développement de la production d'énergies renouvelables.....	8
I.3. Maîtrise de la facture énergétique et lutte contre les passoires thermiques.....	11
II. Résilience et adaptation aux effets du changement climatique.....	14
I.1. Développement des îlots de fraîcheur.....	14
I.2. Désimperméabilisation et végétalisation des sols.....	15
I.3. Prévenir les risques climatiques et naturelles.....	17
III. Une ville engagée dans le bas carbone.....	19
I.1. Les mobilités douces, une composante de la réduction de CO2.....	19
I.2. Sevrans roule de plus en plus en électrique.....	21
I.3. Moins de CO2 à Sevrans.....	22
Finalité 2 : Préservation des ressources naturelles et protection de la biodiversité.....	24
I. Sevrans ville verte et nourricière.....	24
I.1. Des espaces verts préservés et valorisés.....	24
I.2. Un important patrimoine arboré et diversifié.....	25
I.3. Développement de la nature en ville.....	26
II. Une ville qui agit en faveur de la biodiversité.....	27
I.1. Une stratégie végétale au cœur de la transition écologique.....	27
I.2. Apiculture et agriculture urbaines assurent le maintien de la biodiversité.....	29
I.3. Lutte contre les espèces envahissantes et non désirables.....	32
III. La préservation des ressources.....	32
I.1. Une meilleure gestion et préservation de la ressource eau.....	32
I.2. Les actions de sensibilisation.....	33
Finalité 3 : Epanouissement des Sevranaises et des Sevransais.....	36
I. Les habitants au cœur de l'action municipale.....	36
I.2. Une offre culturelle et sportive de qualité.....	36
I.2. Des équipements en cours de modernisation.....	38
I.3. Sevrans cultive la citoyenneté et la participation active des habitants.....	41
II. Un cadre de vie apaisé.....	44
I.1. Embellissement et valorisation de la ville, des actions quotidiennes prioritaires.....	44
I.2. Sécurité et tranquillité publiques pour tous.....	45
I.3. Sevrans contre toutes les formes de violences.....	50
III. Le bien vivre, une valeur humaine incontournable.....	51
I.1. Des logements où il fait bon vivre.....	51
I.2. Mieux construire la ville de demain.....	52
I.3. Le renforcement des services publics et numériques.....	54
Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les personnes.....	57
I. Des réponses face aux inégalités sanitaires et sociales.....	57
I.1. L'accès à des soins physiques et mentaux de qualité.....	57
I.2. Permettre à tous l'accès aux besoins essentiels.....	61

II. Développement d'une politique inclusive et intergénérationnelle.....	63
I.1. Une politique inclusive et équitable.....	63
I.2. La valorisation des seniors.....	65
I.3. Amélioration des conditions d'apprentissage des plus jeunes.....	67
III. Une ville solidaire.....	69
I.1. L'accompagnement des personnes les plus fragiles.....	69
I.2. Les associations et l'insertion : des vecteurs de lien social.....	70
Finalité 5 : Développement des modes de production et de consommation responsables...	74
I. Vers une économie circulaire.....	74
I.1. La lutte contre le gaspillage.....	74
I.2. La gestion des biodéchets.....	75
II. Sevrans favorise l'alimentation de qualité et de proximité.....	76
I.1. La valorisation de l'activité agricole et des circuits courts.....	76
I.2. Sevrans partie prenante dans le Plan Alimentaire Territorial.....	78
III. Des achats publics plus responsables.....	79
I.1. La mise en application de la loi AGECE à Sevrans.....	79
I.3. L'intégration de la dimension environnementale.....	79

Introduction

La commune de Sevrans présente son quatrième rapport annuel sur la situation en matière de développement durable conformément à l'article L.2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « *Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation* ».

Ce document témoigne de la poursuite des actions portées dans l'intérêt d'une amélioration continue de la qualité de vie des populations en cohérence avec les ambitions affichées par la ville en matière de développement durable.

Ce rapport met en exergue le bilan des actions phares menées en matière de développement durable par la Municipalité sur l'année 2023 et les perspectives en particulier pour l'année 2024.

Il a été réalisé dans le strict respect de l'article 255 de la loi Grenelle 2 et du décret n°2011-687 du 17 juin 2011 et s'organise en 5 chapitres au regard du cadre normatif articulé autour de 5 finalités :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité ;
3. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
4. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les personnes;
5. Le développement des modes de production et de consommations responsables.

Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique : sortir des énergies fossiles, priorité des prochaines années

I. Sevrans fait rempart face aux crises énergétiques et climatiques

Sevrans est une commune à l'héritage industriel exceptionnel. Son patrimoine est important et regroupe des vestiges de l'âge d'or de l'industrie tels que la poudrerie nationale, Westinghouse ou encore Kodak.

En pleine mutation tant économique que sociale, Sevrans ambitionne d'atteindre l'objectif 2050 de la neutralité carbone, une condition sine qua non de la limitation du réchauffement climatique et plus largement de la lutte contre la crise climatique. En ligne de mire de ce défi : sobriété et efficacité énergétiques combinées à une diversification du mix énergétique. Trois sujets dont la commune de Sevrans s'est déjà emparée.

I.3 Sobriété et efficacité énergétiques

Sobriété énergétique

La commune de Sevrans ne ménage pas ses efforts pour réduire ses consommations énergétiques grâce à un plan de sobriété énergétique basé sur la pédagogie et la sensibilisation des agents. Une méthode qui consiste à mettre en œuvre des écogestes comme éteindre systématiquement lumières et ordinateurs en sortant d'un bureau, fermer les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur dans la pièce ou encore baisser la température de 2 degrés dans toutes les pièces. Ces bonnes pratiques permettent une réduction immédiate et significative des consommations et dépenses énergétiques.

Autre mesure de sobriété énergétique, l'adoption d'une politique en matière d'éclairage public qui favorise la réduction du temps d'allumage journalier des

éclairages publics (extinction 30 minutes plus tôt le matin et un allumage 20 minutes plus tard le soir). Une opération qui permet de faire une économie d'électricité de 182 heures par an (soit environ 4,4%). Dans le même esprit, la période d'allumage des illuminations de Noël a été réduite de deux semaines.

A cela s'ajoute, le choix de la Ville de Sevrans d'accompagner la transition énergétique de son éclairage public afin de réduire l'empreinte écologique et la pollution lumineuse mais aussi d'améliorer le confort pour les habitants. En effet, plus 34% de l'éclairage public à Sevrans est en LED. En trois ans (2021-2023) 956 lanternes sur les 6150 implantées sur la ville ont fait l'objet d'un remplacement en LED. Une solution d'éclairage nettement moins coûteuse, moins énergivore et nécessitant moins de maintenance.

Une stratégie payante qui a permis de la commune de Sevrans de baisser sa consommation électrique globale de 5 % en 2023.

Durant cette année, la réduction de la consommation d'eau a également fait partie des enjeux pour Sevrans grâce à des travaux et mesures structurelles entrepris par la commune. Ainsi, la gestion de l'eau est optimisée grâce à un travail sur la détection rapide des écoulements permanents et autres fuites sur les réseaux permettant une intervention rapide et efficace.

Autre exemple de sobriété, la réutilisation de l'eau de la vidange annuelle obligatoire de la piscine municipale. L'eau des bassins récupérée, une fois le chlore évaporé au contact de l'air, est réutilisée par les services municipaux notamment pour laver les véhicules municipaux. Une manière simple de réduire la consommation et facture d'eau tout en préservant une ressource qui avec la crise climatique se raréfie.

Efficacité énergétique

Sevrans a une vision globale sur la stratégie d'efficacité énergétique qu'elle souhaite adopter sur ses bâtiments communaux. Elle se base sur deux axes majeurs :

- Axe1: pour les bâtiments existants, la maîtrise de sa facture énergétique par le biais de travaux de performance énergétique dans les bâtiments les plus énergivores et prioritairement dans les établissements scolaires. Pour ce faire, la commune de Sevrans bénéficie de l'outil de suivi énergétique du bâtiment public SAVEE par ADVIZEO déployé par la Métropole du Grand Paris dans le cadre du programme ACTEE SEQUOIA. Cette solution informatique de suivi des consommations patrimoniales opérationnelle depuis l'automne 2023 est une aubaine pour la commune de Sevrans. En effet, elle permet d'obtenir une analyse fine des consommations et de mettre en place un plan d'action pour utilisation optimale des fluides afin de réduire progressivement les consommations d'énergie finale dans les bâtiments tertiaires.

Des données cruciales, couplées à d'autres informations qui permettent de statuer sur les rénovations énergétiques prioritaires. Ainsi, à la rentrée 2023, les élèves ont pu découvrir l'extension du groupe scolaire Lamartine doté de 6 classes supplémentaires, un espace office de restauration respectant les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire ainsi qu'un restaurant scolaire. Un chantier, financé en partie au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), met en exergue la nécessaire poursuite, en 2024, des travaux sur ce groupe scolaire. Ces travaux porteront notamment sur la réhabilitation du bâtiment élémentaire existant.

Une réhabilitation permettant à terme d'obtenir un groupe scolaire répondant aux nouvelles normes environnementales tout en améliorant le confort des enfants. Les travaux seront réalisés sur 2 exercices pour limiter les impacts sur le fonctionnement de l'établissement.

La première tranche concernera principalement les travaux dits « clos et couverts » à savoir la réfection de toiture et isolation, l'implantation de panneaux photovoltaïques et la réfection des châssis et portes d'accès donnant sur les extérieurs.

Puis une seconde tranche axée sur des travaux d'intérieurs et d'isolation thermique tels que la remise en état des sanitaires, de l'électricité, des faux plafonds, des sols, de la peinture et de l'isolation thermique par l'extérieur. Ces travaux seront complétés par l'ensemble des travaux induits par les différentes mises aux normes : accessibilité et sécurité incendie.

De la même manière, il est envisagé, dans le cadre d'une étude urbaine menée sur l'entrée de ville Rue d'Aulnay, de lancer un programme global de réhabilita-

tion/restructuration des équipements communaux suivants : l'élémentaire Claude Bernard et le groupe scolaire Jean Perrin (deux établissements scolaires contiguës), le conservatoire Mauriac et le gymnase Lemarchand.

Ce programme ambitieux qui débutera en 2024 par le lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour définir le programme de réhabilitation desdits groupes scolaires et le process de déroulé de chantier. Une opération de travaux financée en partie par l'ANRU à hauteur de 3 millions d'euros et pour laquelle la commune bénéficie d'une subvention de 160 000 euros du fonds Chêne du programme ACTEE+ pour les études énergétiques des écoles et d'une bonification du programme EduRénov mis en place par la Banque des Territoires en partenariat avec l'État.

- Axe 2 : l'incorporation, dès la conception des équipements, d'objectifs environnementaux ambitieux.

C'est le cas par exemple de la réhabilitation et d'extension de la piscine municipale. Un projet qui a un triple objectif environnemental. Tout d'abord, minimiser, par une conception de l'enveloppe et un choix de systèmes performants, la consommation d'énergie et d'eau. Puis, valoriser autant se faire que peut le réemploi et intégrer des matériaux bio et géo sourcés à faible empreinte environnementale (le label bio-sourcé de niveau 1 est visé). Et enfin, respecter une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) du bâtiment sans exigence de certification.

I.4 Développement de la production d'énergies renouvelables

Une montée en puissance des réseaux de chaleur de Sevrans

La commune de Sevrans se veut impliquée dans la résilience énergétique nécessaire pour relever les défis intrinsèques à l'urgence climatique et sociale.

Elle a donc fait le choix de renforcer sa production d'énergies renouvelables grâce notamment à une montée en puissance de son réseau de chaleur communal. Celui ci a produit en 2023 un taux d'énergies renouvelables de 58% pour un rendement réseau de plus de 89%. Le réseau alimente en solution de chauffage et en eau chaude sanitaire décarbonée plus de 8 500 familles Sevranaises ainsi que des bâtiments publics dont l'hôpital Robert Ballanger.

Pour trouver une variable d'ajustement aux besoins grandissants en chauffage urbain des Sevranaïses et déterminer les leviers appropriés pour y parvenir de manière compétitive, un protocole d'accord a été signé avec la commune de Villepinte afin que le réseau de chaleur de Sevrans s'interconnecte à leur géothermie.

En 2023, les contours du projet d'interconnexion se sont précisés permettant dès mars 2024, la réalisation des premiers travaux prévus en deux temps. La partie bâtementaire sur le territoire de Sevrans qui accueillera le local d'interconnexion qui assurera la jonction entre le réseau de chaleur de Sevrans et celui de Villepinte. Il devrait être opérationnel dès septembre 2024 après des travaux de voirie prévus cet été.

Rappelons que la mise à disposition d'une puissance ENR&R supplémentaire compétitive, confèrent au réseau de chaleur de Sevrans un potentiel de développement supplémentaire à moyen et long terme, la diminution des nuisances environnementales (gaz à effets de serre, circulation de camions en centre-ville), une diversification et amélioration du mix énergétique mais surtout une baisse des tarifs pour l'ensemble des abonnés du réseau.

Ainsi, Sevrans réaffirme son positionnement en faveur des énergies renouvelables en s'interconnectant à la géothermie de Villepinte.

L'interconnexion des réseaux de chaleur Sevrans/Villepinte, opérationnelle fin 2024 est donc une nouvelle illustration de la volonté de l'équipe municipale d'inscrire Sevrans dans une politique environnementale ambitieuse, celle qui lui permettra atteindre la neutralité carbone.

Par cet acte fort, la commune de Sevrans insiste sur son attachement à innover et à se réinventer pour assurer le développement des productions énergétiques de demain. Elle se garantit ainsi la montée en puissance de son installation énergétique vertueuse des Beaudottes.

Une action possible grâce à la présence de cette Biomasse bois qui permet une maîtrise de la facture énergétique basée sur un mix énergétique de moins en moins dépendant du cours des marchés de l'énergie fossile. Ainsi les sources de production de la chaleur composant la mixité énergétique du réseau de chaleur sont modifiées tout comme la structure des termes tarifaires ainsi que les formules d'indexation. Un atout qui permet d'acter le passage d'une mixité réelle à une mixité énergétique engageante.

Sevrans, double lauréate du label éco-réseau de chaleur

Il est également à noter la bonne gestion, par la commune, de son réseau de chaleur. En effet, le 06 décembre 2023, la commune de Sevrans s'est vu remettre pour la deuxième année consécutive, le label éco-réseau de chaleur pour sa chaufferie des Beaudottes exploitée par Sévéo une filiale d'Engie solutions. Tout comme le réseau de chaleur de Rougemont géré par l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol.

Ce prix récompense les réseaux de chaleur exemplaires sur la base de trois critères d'exigence (environnemental, économique et social) pleinement remplis par la chaufferie des Beaudottes.

En effet, le label Ecoréseau de chaleur a récompensé :

- La dimension environnementale de la biomasse des Beaudottes qui produit un taux d'énergies renouvelables de 58% pour un rendement réseau de plus de 89%.
- La dimension économique avec un prix de la chaleur relativement attractif.
- Et enfin la dimension sociale très présente à Sevrans qui ne lésine pas sur les moyens pour informer régulièrement les abonnés et les usagers sur la gestion de ce réseau chaleur. A titre d'exemple, la journée portes ouvertes de la chaufferie Biomasse des Beaudottes ou encore la mise en place en octobre 2023 d'un comité des abonnés. L'occasion pour les Sevransais de découvrir et comprendre le fonctionnement de cette installation énergétique vertueuse.

Chiffres clés :

- 11,1 km de réseau distribués par la biomasse des Beaudottes dont 8,8 km en caniveaux maçonnés étanches et 2,3 km en pleine terre (réseaux pré-isolés)
- 55 sous-stations livrées en réseau de chaleur
- 8 000 équivalents logements raccordés au réseau
- 58% d'énergies renouvelables produits
- 89% de rendement pour ce réseau

La poursuite du déploiement du photovoltaïque

Sevrans s'ouvre également vers l'énergie solaire photovoltaïque. Une énergie électrique produite à partir du rayonnement solaire grâce à des centrales solaires photovoltaïques.

La commune a déployé une première série de panneaux photovoltaïques sur les trois sites municipaux suivants : le groupe scolaire Anatole-France/Voltaire, la salle Gymnique et le Pavillon aux Histoires.

Le processus de déploiement s'est accentué en 2023 avec l'implantation de panneaux photovoltaïques à la halle du marché couvert rue Ballanger.

D'autres sites sont prévus comme par exemple le pôle administratif Paul Eluard avenue du Général Leclerc.

Cette action confirme le choix de la ville de Sevrans de placer la transition énergétique au cœur de son développement économique et social. L'objectif est de diminuer la consommation énergétique pour les sites considérés par une autoconsommation de l'électricité produite. La production énergétique de cette installation étant destinée soit à être consommée, soit à être rejetée dans le réseau national.

I.5 Maîtrise de la facture énergétique et lutte contre les passoires thermiques

La commune de Sevrans mène une politique en faveur de la lutte contre les passoires thermiques au sein de son patrimoine communal. Celui-ci est doté de 186 biens pour une surface totale 125 898 m². Un important patrimoine qui se compose de 5 crèches, 18 équipements sportifs, deux bibliothèques et deux médiathèques. A cela s'ajoute une multitude de bâtiments communaux accueillant les services municipaux dispatchés sur toute la ville. Ainsi, 48 bâtiments à usage tertiaire ont une surface supérieure ou égale à 1 000 m² (pour une surface totale de 81778 m²).

Parmi eux des bâtiments anciens et énergivores qui gagneraient à être réhabilités. Une perspective que l'équipe municipale a clairement inscrit dans son plan pluriannuel d'investissement.

Mais, pour engager des actions concrètes de rénovation énergétique de son patrimoine, la commune se doit de se doter des outils techniques et des moyens humains pour définir une stratégie patrimoniale permettant de faire des économies d'énergie.

Le SDIE, une stratégie patrimoniale qui donne le cap

Pour lutter contre les passoires énergétiques, la commune de Sevrans doit de connaître l'enveloppe énergétique de ses bâtiments et disposer d'un outil d'aide à la décision afin notamment d'optimiser et rationaliser la gestion des actifs immobiliers. Et cela, au regard du patrimoine communal qui comporte des bâtiments de tout âge et en état varié, disséminé sur l'ensemble du territoire de la collectivité.

L'objectif principal étant de mettre en place une stratégie qui réponde aux exigences réglementaires notamment celle décret tertiaire et de son calendrier. Mais aussi, de mettre en place un plan de travaux de performance énergétique des bâtiments centré sur les structures les plus énergivores et dont la poursuite est envisagée dans les écoles.

Cela se matérialise par les actions concrètes comme l'élaboration d'un Schéma directeur immobilier énergie (SDIE), une stratégie patrimoniale pour laquelle la commune a obtenu en 2023, une subvention de 100 000 euros du fonds ACTEE Chêne pour une mise en œuvre à partir de 2024.

Il est également prévu, le recrutement en 2024, d'un économiste de flux dont 65 % du salaire chargé sera financé pendant 3 ans par le fonds Chêne. Ce dernier, pour mener à bien ses missions, pourra s'appuyer sur l'outil de supervision énergétique du patrimoine public que la Métropole du Grand Paris dans le cadre du programme ACTEE SEQUOIA mis gratuitement à disposition de la commune de Sevrans, pour accompagner la commune dans sa démarche d'économie d'énergie

L'ouverture de ce nouveau service mutualisé de la Métropole s'inscrit dans le cadre du Plan climat air énergie métropolitain et du décret tertiaire qui oblige à

la supervision énergétique des bâtiments de plus de 1 000 m² et à la saisie des consommations sur le site OPERAT de l'ADEME.

Cette solution informatique de suivi des consommations patrimoniales est en cours de déploiement et sera opérationnelle en 2024. Il est à noter que la Métropole prend en charge la mise en œuvre et le paramétrage de la solution (intégration des données, formation et management énergétique des utilisateurs) ainsi que l'abonnement à la solution sur une durée de 3 ans.

L'économe de flux bâti scolaire sera chargé de réaliser et suivre les bilans énergétiques, d'impulser des petits travaux à gain rapide dans les écoles, de mettre en place d'une stratégie patrimoniale et énergétique. Mais également d'engager des travaux de rénovation énergétique et le suivi des phases amont, pendant, aval. Il contribuera à la mise en œuvre des actions liées au plan de sobriété et aux opérations d'amélioration en termes de consommation dans les écoles.

Maîtrise de la facture énergétique et rénovation énergétique des propriétés et copropriétés

La commune de Sevrans se place aux côtés de ses habitants pour lutter contre les passoires thermiques. Une véritable mission de service public à laquelle Sevrans répond en contribuant à la réalisation d'économies d'énergie des habitants.

Pour y parvenir, la direction de l'habitat suit, en lien avec l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol, la rénovation du parc privé à travers les dispositifs d'amélioration de l'Habitat financés par l'agence nationale de l'habitat (ANAH).

Parmi les copropriétés qui bénéficient d'un accompagnement énergétiques figurent notamment le site Jean-Perrin dans le cadre d'une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH). Mais également les copropriétés Chalands 1, Chalands 2, Marguerite et Bonaparte dans le cadre d'un plan de sauvegarde.

D'autres dispositifs viennent se greffer aux aides énergétiques de l'État comme le dispositif "Paris Terres d'Envol Rénov" mis en œuvre en 2023 et qui cible prioritairement la rénovation thermique du tissu pavillonnaire.

En parallèle, la commune de Sevrans, toujours avec le concours de l'Agence Locale de l'Energie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE), poursuit ses actions sur le terrain au moyen de visites à domicile, de diagnostics énergétiques gratuits et de

conseils avisés, des sources possibles d'économie d'énergie ont pu ainsi être identifiées.

Cela a donné lieu à des recommandations sur les travaux qui pourraient s'avérer utiles, mais aussi un accompagnement du particulier dans son processus de demande de subventions.

Pour accueillir les particuliers, la commune de Sevrans a mis à disposition de l'Agence Locale de l'Énergie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE) des locaux chaque premier vendredi du mois de 13h30 à 17h au 28 avenue du Général-Leclerc.

Sans rendez-vous, ces permanences sont l'occasion pour les conseillers de l'ALEPTE d'aider ceux qui le souhaitent à élaborer un projet de rénovation et de les informer sur les différents dispositifs d'aides existants notamment pour les rénovations énergétiques, l'isolation des logements, les économies sur les factures de chauffage.

L'Agence locale de l'énergie Paris Terres d'Envol (ALEPTE) assiste également les syndicats, conseils syndicaux et copropriétaires dans leurs démarches sur plusieurs plans : techniques, financiers et juridiques.

II. Résilience et adaptation aux effets du changement climatique

Modèle de ville en perpétuelle réinvention écologique, Sevrans cultive et améliore la durabilité de son territoire. Son but étant de limiter les impacts des évolutions du climat sur les sociétés humaines et l'environnement car les effets du dérèglement climatique sont aujourd'hui bien perceptibles. Il est donc urgent de repenser la ville afin de chercher à atténuer le changement climatique et prévoir des adaptations aux évolutions futures. L'un des leviers pour y parvenir demeure le développement des îlots de fraîcheur.

II.3 Développement des îlots de fraîcheur

Cours végétalisées et inclusives

La commune de Sevrans mise sur les cours de récréation végétalisés et inclusifs. Un moyen de transformer les îlots de chaleur existants en îlots de fraîcheur par le biais de la réimperméabilisation des sols, un apport de végétation et l'utilisation de jeux d'ombre.

Ainsi, la transformation des espaces extérieurs standardisés des écoles en cours végétalisée et inclusive permet une réduction importante de la température extérieure. Cette modification de cours a pour objectif double : la diminution de la température dans ces espaces et la façon de repenser l'espace de façon innovant.

En 2023, les premiers réaménagements des cours ont été repensés et les besoins identifiés pour permettre aux enfants de développer leurs stimuli par un agencement de zones différenciées et ludiques.

Dès lors, dans le cadre de concertation, les écoles élémentaires Lamartine, Marie-Curie et Claude Bernard ont répondu par des projets environnementaux ambitieux. Voulant aller plus loin dans les objectifs climatiques, la commune de Sevrans souhaite faire de ses 3 établissements des écoles pilotes en matière de résilience climatique, en proposant une végétalisation d'au moins 45 % de chaque cours. Un projet attendu pour fin 2024/début 2025.

Les brumisateurs, une solution fraîcheur

Pour rafraîchir ses espaces urbains lors des fortes chaleurs, la commune de Sevrans opte également pour l'implantation de brumisateurs urbains. Il s'agit d'une solution très avantageuse pour aider à atténuer la température sur les lieux urbains.

Le brumisateur permet de créer un îlot de fraîcheur grâce à leur fine gouttelette d'eau projetée et d'abaisser les températures dans certaines zones investies en été par des familles et des enfants. La stratégie repose donc dans le lieu d'implantation des brumisateurs. A Sevrans, ils sont présents à la plaine des cèdres, devant la maison de quartier Michelet et le gymnase Jesse Owens avec un fonctionnement continu de 12h à 20h.

La mise en service des brumisateurs réduit, dans les zones d'implantation, la température ambiante de 6 degrés. Une baisse non négligeable en période de canicule.

II.4 Désimperméabilisation et végétalisation des sols

Des sols de plus en plus désimperméabilisés

La désimperméabilisation des sols combiné à une végétalisation réfléchie permet une baisse significative de la température et la création d'un microclimat de fraîcheur.

C'est donc pour cette raison que la commune de Sevrans a opté pour cette pratique qui répond à l'impératif de préservation du cycle de l'eau et de développement de la nature en ville qui s'imposent de plus en plus au processus d'urbanisation, afin de réduire notamment le risque inondation et de lutter contre l'effet des îlots de chaleur urbain.

Il est donc de plus en plus fréquent à Sevrans de voir se développer des potagers pédagogiques comme celui que partage le centre de loisirs et l'école Marie Curie élémentaire, mais aussi l'espace potager de la Maison des Découvertes récemment réhabilité.

Par ailleurs, la végétalisation de ces sites a un autre atout, celui de la préservation de la biodiversité déjà mise en place dans la ville mais aussi le développement de la biodiversité des écosystèmes.

La végétalisation du cimetière

Dans un contexte marqué par un réchauffement climatique important et par l'évolution des dispositions de la loi Labbé qui prohibe l'utilisation de produits phytosanitaires dans les cimetières, la commune de Sevrans travaille à la végétalisation progressive de son cimetière. Les objectifs étant de constituer des îlots de fraîcheur déminéralisant les espaces, d'embellir le cimetière tout en optimisant le temps d'entretien.

Ce projet global de végétalisation passe nécessairement par un programme de verdissement des allées du cimetière et donc le remplacement du revêtement gravillonné dans les allées par un enherbement semé.

Et cela, par la méthode de l'enherbement hydraulique dite Hydromulching qui consiste à projeter un mélange de semences, d'eau et d'engrais. Les avantages

sont homogénéité sur la surface couverte, la limitation de la pousse d'espèces invasives.

L'occasion pour la nature de reprendre ses droits et de réintroduire de la biodiversité dans le cimetière. En effet, il devient nécessaire de conserver la diversité biologique pour faire face aux extinctions d'espèces et répondre à l'enjeu de maintien des équilibres naturels. La végétalisation est l'un des moyens d'y parvenir.

II.5 Prévenir les risques climatiques et naturelles

La commune de Sevrans préparée aux risques majeurs

La multiplication de catastrophes naturelles ces dernières années (inondations, sécheresse) rappelle l'importance pour la commune de renforcer sa prévention et sa gestion des risques majeurs sur le territoire.

Sevrans a donc déterminé les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes à mettre en place notamment la révision de son plan communal de sauvegarde. Il garantit la mise en compte, sur l'instant, de l'organisation au niveau communal des secours en cas d'événements et la prise de mesures adaptées d'accompagnement et de soutien de la population.

Il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans le prolongement de la révision du document d'information communal sur les risques majeurs qui rassemble les principaux risques majeurs identifiés à ce jour sur Sevrans et rappelle pour chaque risque, les consignes de sécurité à connaître et à adopter en situation d'urgence ainsi que les actions menées pour réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Une manière d'appréhender au mieux les risques connus: sanitaire, caniculaire, grand froid, terroriste, cyber, tempête, industriel, inondation, transport de matière dangereuse, mouvements de terrain et sismique. Mais également faire face à des situations inédites.

La commune de Sevrans tend vers une révision de plan communal de sauvegarde sur la base des dispositions générales du plan Orsec tout en prenant pleinement en compte la spécificité de son territoire.

L'organisation en cas d'évènements météorologiques majeurs

La commune de Sevrans est partie prenante dans la mise en place d'une veille en direction des personnes fragiles et isolées en cas de conditions météorologiques difficiles : plan canicule ou grand froid.

Concernant la veille caniculaire, le processus se déclenche lorsque le niveau de très fortes chaleurs atteint à minima 31°C en journée et 21°C la nuit et ce, pendant au moins trois jours consécutifs.

La veille en période caniculaire consiste à identifier et recenser les personnes fragiles et les placer en vigilance extrême.

Il s'agit principalement de personnes âgées, isolées ou en situation de handicap qui, pour bénéficier du dispositif, doivent se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et/ou du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Ainsi, lors du placement de la commune de Sevrans en vigilance extrême, le personnel communal a apporté un appui organisationnel et logistique de taille aux personnes dites vulnérables. Elles ont notamment pu se réfugier dans les lieux de rafraîchissement de la ville tels que l'espace Louis-Blézy.

En période de grand froid, une attention particulière est portée aux populations vulnérables pour prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales. Ainsi, le plan grand froid est activé lorsque les températures négatives le jour, sont comprises entre -5°C et -10°C la nuit. Tandis que le plan froid extrême est déclenché lorsque les températures négatives le jour sont inférieures à -10°C la nuit.

Par ailleurs, en cas d'épisode neigeux, les agents municipaux sont mobilisés pour rendre la circulation automobile et piétonne accessible. Les grands axes routiers, les abords des écoles et des gares sont prioritaires pour le passage de la saieuse.

Sevrans face au phénomène de gypse

Depuis plusieurs années, la commune de Sevrans s'implique dans la prévention et la gestion des risques liées à un phénomène naturel, le gypse. Une surveillance de tous les instants pour détecter l'apparition de fontis qui cause des risques majeurs et irrévocables de mouvements de terrain liés à la dissolution du

gypse. Une situation connue à Sevrans notamment sur le secteur Ramiers/Eglantiers.

Une situation dangereuse qui a conduit la commune de Sevrans, avec le concours des services de l'État, à acheter les maisons frappées par ce risque naturel majeur pour permettre aux populations résidant dans cette zone particulièrement exposée de se réinstaller en dehors des zones à risques.

Des opérations d'acquisition amiable et de démolition, entièrement prises en charge financièrement par l'Etat dans le cadre du fonds de prévention contre les risques naturels majeurs (FPRNM), dit « fonds BARNIER ».

Chiffres clés :

1 000 000 € budgété dans le cadre de l'autorisation de programme qui inclut "Accompagnement aux risques majeurs",

200 000 € en inscription de crédits permettant à la commune de pouvoir parer aux dépenses en cas de catastrophe naturelle et d'accompagner les victimes.

III. Une ville engagée dans le bas carbone

III.3 Les mobilités douces, une composante de la réduction de CO2

Pour limiter l'impact des activités humaines sur le climat et l'environnement, la commune de Sevrans s'est fixée pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre par le biais du développement des mobilités douces.

Une politique municipale en faveur de la pratique du vélo

Engagée dans les déplacements décarbonés et doux, la commune de Sevrans fait évoluer son plan vélo. Un moyen de repenser les modes de déplacements sur le

territoire afin de lutter contre la pollution et le réchauffement climatique mais aussi influencer positivement sur la santé et le bien-être des Sevranaïses.

Ce plan vélo est en actuellement en phase de finalisation des études qui aboutiront en 2024 à la présentation de la stratégie et du plan d'actions avant une validation définitive du programme à l'été 2024.

Ce projet bénéficie d'ores-et-déjà d'un plan de financement qui comprend un subventionnement à hauteur de 30 % de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et un autre à hauteur de 50 % émanant la Région Île-de-France. Avec un reste à charge de 20 % pour la commune.

Pour mener à bien le plan vélo, une autorisation de programme de 3 millions a été créée afin de permettre la réalisation de travaux pluriannuels d'aménagement cyclables sur la commune. Des crédits de paiement, à hauteur de 700 000€, sont inscrit annuellement dans le budget communal.

Perspectives 2024 :

- finalisation des travaux rue Henri Dunant
- aménagement d'une piste cyclable Rue André Rousseau,
- création d'une piste cyclable sur Chemin de la Mare aux Poutres,
- installation de 6 abris vélos

Plan piéton

Dans le même esprit que le plan vélo, la commune de Sevrans souhaite se doter d'un plan piéton. Un document de travail dans lequel sera programmé les actions en faveur des circulations piétonnes aux alentours des écoles, du marché, de la gare de Sevrans-Livry ainsi que celle de Sevrans-Beaudottes, des deux stations de tramway sans oublier les quatre itinéraires de randonnées en ville.

D'environ 6 kilomètres chacun, ces quatre itinéraires offrent la possibilité d'arpenter au choix les chemins pédestres suivants : Perrin-Rougemont-Primevères, les Beaudottes-Monceleux, Centre-ville-Sablons ou encore Les Trèfles-Freinville. L'occasion pour les Sevranaïses de poser un regard neuf sur la ville et d'aller à la découverte de sentiers peu connus ainsi que des vestiges du passé industriel et ferroviaire de Sevrans.

Une initiative qui encourage les déplacements à pied, que la commune de Sevrans s'est attachée, aux côtés de l'association ARS Sentiers, à démocratiser. Cela rend les balades urbaines accessibles au plus grand nombre.

Le plan vélo et le plan piéton serviront d'entrants à l'étude menée pour la réalisation du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics programmé pour 2016.

III.4 Sevrans roule de plus en plus en électrique

La commune de Sevrans se dirige vers l'abandon progressif des véhicules fonctionnant avec des moteurs thermiques, au profit de ceux privilégiant des solutions alternatives.

Le verdissement du parc automobile s'est enclenché avec l'acquisition, à l'automne 2021, de dix Renault Zoé électriques. Elles ont été mises à disposition des services municipaux et notamment de Sevrans-Séniors pour le transport des personnes âgées.

Puis, le processus s'est poursuivi en 2022 avec l'arrivée de trois Twingo électriques destinées au pôle urbain et de petits utilitaires pour les services courriers et achats.

En 2023, 16 nouveaux véhicules électriques sont venus compléter le parc électrique. Parmi eux, une balayeuse destinée aux agents du Centre technique municipal. Autres services bénéficiaires des voitures électriques, le Centre communal d'Action Sociale et les sports. Il est à noter que le processus d'acquisition de véhicules électriques a été accéléré par l'incendie de 10 voitures communales lors des émeutes à l'été 2023.

La commune de Sevrans entend, par le remplacement des véhicules à moteur thermique par de l'électrique, opter pour des modèles automobiles plus vertueux et donner l'exemple de la maîtrise de l'impact du CO2 sur l'environnement.

III.5 Moins de CO2 à Sevrans

Le vélo cargo une alternative à la voiture en ville

Afin de réduire les émissions en CO2, la commune de Sevrans s'implique dans le mode de déplacement de ses agents durant les heures de travail.

Aussi, pour faciliter les déplacements respectueux de l'empreinte carbone des agents, la commune de Sevrans encourage l'utilisation de vélo cargo. Un système alliant les avantages pratiques d'un vélo classique auquel s'ajoute une capacité de transport d'une petite voiture.

Bonne alternative à l'utilisation de la voiture en ville, le vélo cargo permet de lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique.

A Sevrans, 6 vélos cargos sont en circulation depuis fin 2023 et utilisés notamment par les agents des services techniques.

L'empreinte carbone télétravail

La mise en application du télétravail répond à plusieurs enjeux. Tout d'abord la nécessité de s'adapter aux évolutions de la société, améliorer les conditions de travail et la conciliation des temps entre vie familiale et vie professionnelle.

A Sevrans, l'application du télétravail a pour principale vocation de réduire les déplacements et par la même occasion les émissions de CO2 et la congestion notamment dans le cadre de la Breizh Cop. Par ailleurs, d'après l'ADEME, *«en travaillant depuis la maison, nous contribuons à réduire en effet de 69% le volume des déplacements par rapport à un jour passé sur le lieu de travail»*.

La commune a eu recours à cette pratique en raison de la crise sanitaire du Covid-19. Mais, l'année 2023 a permis d'expérimenter le dispositif auprès d'un échantillon d'agents et de proposer par délibération du conseil municipal du 14 décembre 2023, un cadre partagé d'application du télétravail au sein de la commune.

Préalablement entériné par les organisations syndicales, cet accord collectif pourtant sur l'instauration du télétravail au sein des services municipaux de Sevrans est entré en application au 1^{er} janvier 2024.

Finalité 2 : Préservation des ressources naturelles et protection de la biodiversité

I. Sevrans ville verte et nourricière

A Sevrans, les stratégies ville verte et nourricière structurent le développement des projets dans les parcs et friches. Elles intègrent pleinement l'enjeu social de la ville solidaire à travers le travail sur la précarité alimentaire.

Ces projets reposent majoritairement sur une sobriété foncière. Il s'agit de réinvestir, valoriser et définir une orientation fonctionnelle au foncier non bâti.

Cela est visible au travers du volet agricole du projet Terres d'Eaux en lien avec un enjeu d'attractivité du site. Mais aussi avec le terrain Kennedy qui s'articule autour d'un enjeu d'écoulement solidaire de la production ; Quant au projet de microferme des Beaudottes, il met en exergue l'enjeu de mobilisation et animation de ville. Il en est de même pour le patrimoine ville bâti avec l'exemple de la chapelle qui capitalise sur un accès mobilité douce en lien avec un enjeu vitrine/entrée de ville.

Tous les projets sont montés et seront développés dans une logique partenariale avec d'autres acteurs pour assurer un co-portage sur certains volets et consolider des co-financements. La viabilité de ces derniers repose en partie sur la configuration de la commune, riche en espaces verts préservés et valorisés.

I.3 Des espaces verts préservés et valorisés

En 2023, la commune de Sevrans a poursuivi la promotion de son attractivité résidentielle et économique tout en préservant l'environnement et l'aménagement des espaces publics et des paysages.

Sevrans s'efforce chaque année de mettre en valeur son patrimoine végétal et de préserver son environnement tout en sensibilisant les Sevransais au changement climatique dont les enjeux ont évolué avec l'engouement du public pour la na-

ture et l'environnement ainsi qu'en préservant et en développant le lien social, le bien-être aussi bien de ses habitants que de ses usagers.

Pour rendre ce projet possible, la commune de Sevrans peut compter sur les nombreux poumons verts dont elle dispose. A savoir :

- Square du 8 mai 1945 (3114 m²)
- Parc Roger-Badier (3500 m²)
- Parc Louis-Armand (30000 m²)
- Berges du canal de l'Ourcq (28499 m²)
- Parc des Sœurs (35000 m²)
- Plaine de jeux Rougemont (32618 m²)
- Plaine de jeux Kilian (12758 m²)
- Plaine de jeux Nord (17211 m²)
- Square des Lilas (8200 m²)
- Plaine des Cèdres (10912 m²)
- Plaine de jeux Sablons (24461 m²)
- La Roseraie (22000 m²)
- Square des Charmilles (7000 m²)
- Jardins des Senteurs (2000 m²)
- Butte des Erables (10000 m²)
- Square des Fontaines (8000 m²)
- Parc de la ferme de Montceleux (110000 m²)

A cela s'ajoute le square et la sente Westinghouse ainsi que la friche kodak.

I.4 Un important patrimoine arboré et diversifié

Sevrans possède un patrimoine arboré important et diversifié d'environ 13 500 arbres, qu'il s'agisse d'arbres d'alignement ou bien d'arbres en groupe ou en isolé.

La préservation du patrimoine arboré est une préoccupation importante de la ville, c'est pourquoi, des inventaires et des diagnostics sont effectués de façon

régulière afin de gérer le patrimoine arboré selon un plan de gestion qui permet de maintenir le patrimoine arboré en bon état.

Ainsi, en 2023, 800 arbres ont pu bénéficier d'un diagnostic notamment ceux du parc Badier, du parc des sœurs et du parc Louis Armand. Pour l'année 2024, il est prévu de mettre l'accent sur l'état phytosanitaire des arbres du square Jean Moulin et de la butte Montceleux.

Un projet à mener en parallèle de la gestion des 80 hectares d'espaces verts, dont 21 hectares directement par la régie municipale.

Rappelons que le patrimoine entretenu comprend principalement les massifs fleuris, les parcs, les écoles et les cimetières. Le reste des surfaces, 59 hectares, est entretenu par 3 entreprises ; ce sont principalement des surfaces d'accompagnement de grands ensembles.

On notera que 73 hectares du parc de la Poudrerie sont sur le territoire communal, ce qui fait que chaque Sevranaise bénéficie de 30 m² d'espaces verts, ce qui est beaucoup plus que la moyenne sur la Seine-Saint-Denis.

I.5 Développement de la nature en ville

La Ville porte une politique ambitieuse de préservation, de renforcement et d'extension des espaces naturels qui s'inscrit dans un projet global de nature en ville.

Ainsi, pour les 12 hectares de la friche industrielle Kodak, le désir est de s'orienter vers un parc urbain végétalisé. Les dernières analyses de sols et d'eaux réalisées à l'automne 2023 font état d'un site où les pollutions anciennes des sols et de l'eau issues de l'activité de Kodak sont sous les seuils sanitaires et ne représentent plus de dangerosité pour la santé humaine.

Concernant 18 des 30 hectares de la plaine Montceleux, ils constitueront un nouveau parc urbain dans le cadre du projet Terre d'Eaux et de Culture en lieu et place d'un projet de vague de surf. Il permettra le développement de la biodiversité dans un parc urbain ainsi que des espaces dédiés à l'agriculture pour développer des filières nourricières et viables économiquement.

Par ailleurs, le long du marais du souci, il est prévu de maintenir en friche 2,5 hectares. Quant aux 3 hectares d'extension du Parc de la Poudrerie sur la parcelle Marine, cette opération se fait à travers une procédure de classement enga-

gée par les services de l'Etat en dialogue avec la ville. Ce classement va de pair avec la création d'une nouvelle entrée du Parc à proximité de la gare de Sevan-Livry, la régénération des espaces boisés de l'actuelle friche, l'aménagement des circulations piétons et vélos. Ainsi un futur pôle tourisme-loisir-nature serait accolé au centre ville et la future gare GPE Sevan Livry.

Ces choix portent au total 35,5 hectares rendus à la nature, non imperméabilisés et constituant un continuum majeur. 2,4km de plantation d'arbre d'alignement dans le cadre du plan Canopée le long de la RD970 s'ajoutent à ces espaces. Il contribue à cette politique par la plantation d'arbres de moyen à grand développement sur 2,4km. Il s'agit de favoriser un apaisement de cet axe routier et assurer une continuité qualitative entre le rond-point Schuman et le canal. La reprise de la voie intégrera un projet d'aménagement d'une piste cyclable (axe métropolitain et axe du réseau Vélo Île-de-France VIF). Les enjeux des différentes séquences urbaines traversées sur les 7 hectares concernés seront intégrés. Une étude sera lancée début 2024 pour une mise en travaux en 2025.

Ces choix poussent la place du végétal bien plus loin que la stricte exigence réglementaire de Trame Verte et Bleue telle que définie dans le SCOT.

La ville souhaite par ailleurs développer la sensibilisation sur les questions de nature en ville, et travaille à l'ouverture d'une maison de la nature, associée à la maison des découvertes. Cette entité devra participer, à travers des animations notamment, à la découverte de la nature, de l'agriculture et du respect de l'environnement pour tous les publics.

II. Une ville qui agit en faveur de la biodiversité

II.3 Une stratégie végétale au cœur de la transition écologique

Protéger et adapter la gestion des espaces verts

La politique ambitieuse de la commune de Sevan pour répondre aux défis du développement durable dans tous les domaines de l'activité municipale, oblige à repenser les pratiques et l'organisation notamment de son service des Parcs et Jardins.

L'objectif est donc de protéger et adapter les espaces verts du territoire au climat de demain grâce à une plantation vivace et sobre en eau.

Ainsi, en cette période de crise climatique, la biodiversité est particulièrement menacée, l'idée est de concevoir un fleurissement de façon durable et vivant sur les 4 saisons en associant le végétal (arbustes, vivaces, bulbes à pérenniser...) avec d'autres matériaux tels que le bois, le minéral ou encore le métal, tout en jouant sur la diversité végétale, le contraste et les couleurs ou encore la matière et les textures des plantes.

De plus, la commune de Sevran attache beaucoup d'importance à rendre son sol le plus propice au développement des plantes afin de limiter l'utilisation des engrais chimique, de faire quelques économies et de préservation de l'environnement.

C'est pourquoi, avant chaque plantation, les agents municipaux s'efforcent systématiquement d'enrichir les sols à base d'amendements organiques d'origine naturelle (compost, Bois Raméal Fragmenté, fumier...).

Force est de constater que le mode de fleurissement évolue peu à peu vers un objectif de gestion durable et écologique, en intégrant de plus en plus de vivaces et de graminées dans les états de plantations composant les massifs fleuris communaux. Pour ce faire, les jardiniers municipaux jouent d'un savoir-faire important en effectuant au préalable un travail de recherche et de conception, puis en réalisant les aménagements et la plantation des végétaux. Ils assurent également l'entretien courant et le développement d'autres modes de fleurissement comme les prairies fleuries ou encore la végétalisation des pieds d'arbres.

Cette ligne de conduite est également valable pour la plantation des arbres. En effet, depuis quelques années, Sevran opte pour une politique de plantation basée sur une essence locale et adaptée aux évolutions climatiques, et présentant des propriétés intéressantes en termes de rafraîchissement car à croissance rapide et résistante.

Ces essences locales sont adaptées aux conditions de sol et de climat de notre région, ainsi qu'à la faune et à la flore qui l'entourent. Planter une essence locale, c'est donc bon pour la biodiversité car cela maintient l'équilibre de l'écosystème. Les variétés comme les millepertuis, oreilles d'ours, marguerites, achillées et autres verveines bonariensis sont donc privilégiés. Elles ont également pour particularité d'avoir un système racinaire résistant et d'être peu gourmandes en eau.

Création d'un pôle de biodiversité

Dans un contexte de développement durable, la ville de Sevrans aménage des lieux de nature pour préserver la biodiversité et le cadre de vie des habitants tout en sensibilisant les Sevransais.

Un pôle de la biodiversité a été créé autour de l'Hôtel de ville et du parc Louis Armand, véritable espace naturel de 30 000m² en cœur de ville. Celui-ci est composé d'un riche patrimoine arboré.

Une vingtaine de nichoirs à oiseaux ont également été posés sur les arbres et une gestion différenciée a été mise en place sur le site en préservant la biodiversité avec des zones refuges à partir des troncs et des branches laissés en place, ainsi que des espaces laissés en prairies naturelles qui profitent aux insectes et à la petite faune.

L'eau devrait reprendre son cheminement avec l'étude de la remise en eau de la rivière artificielle existante.

Des ruchers ont été introduits permettant de faire découvrir l'univers des abeilles et d'organiser des animations pour tous les âges.

Une serre aquaponique a été installée, outil pédagogique de 22m². Cette serre expérimentale a un rendement 18 fois plus élevé qu'en agriculture traditionnelle. Par sa spécificité, elle est une réponse aux enjeux climatiques qui bouleversent l'agriculture traditionnelle.

II.4 Apiculture et agriculture urbaines assurent le maintien de la biodiversité

Les abeilles, un maillon essentiel à la biodiversité

Il est scientifiquement prouvé que la présence de ruches sur un territoire participe au maintien de la biodiversité. En effet, en butinant les fleurs, les abeilles contribuent au phénomène de pollinisation du territoire. Une action nécessaire à la reproduction des plantes puisque la pollinisation est un vecteur essentiel de la reproduction d'un grand nombre d'espèces végétales et gage de leur pérennité.

Dans cette perspective, la commune de Sevrans a fait le choix d'installer des ruches en milieu urbain. Situées dans le parc Louis Armand, ces maisons pour abeilles sont gérées par un apiculteur et par le service Parcs et jardins. Les abeilles y produisent du miel "made in Sevrans".

Par ailleurs, l'implantation de ruches, en plus de garantir la protection et la sauvegarde des abeilles, sensibilise également le public à la nature en ville et sur les enjeux du développement durable. Cela est possible grâce à des opérations annuelles comme les Apidays.

Un événement qui pousse à découvrir l'abeille et de s'impliquer dans une action favorisant sa protection. Ainsi, en 2023, plusieurs élèves des écoles élémentaires de Sevrans ont pu partir à la découverte du monde de l'abeille, sentinelle de l'environnement et devenir incollable sur le miel et les abeilles grâce aux ateliers proposés par l'apiculteur du rucher municipal et le service Parcs et jardins.

Le temps d'une journée, les participants ont été sensibilisés à la protection de cette espèce protégée et initiés au travail du miel par l'apiculteur de l'Union nationale des apiculteurs français (UNAF) qui a réalisé une démonstration d'extraction de miel du rucher de la ville.

L'opération Apidays a été l'occasion de sensibiliser les populations urbaines aux causes du déclin des abeilles, de rebrancher les urbains à la source de leur alimentation, de transmettre des savoirs en apiculture et de promouvoir la biodiversité. Petit plus de cette action, les ateliers qui ont permis aux enfants de déguster différents miels, de confectionner des bougies et d'éveiller les sens sur les produits de la ruche.

Chiffres clés :

- - 8 ruches installées

- 50 kg de miel produits en 2023 par la commune de Sevrans

Le développement de l'agriculture urbaine

Le développement de l'agriculture urbaine est connu pour contribuer à reconquérir la biodiversité et les fonctions écologiques de la ville.

Cette idée, en adéquation avec la volonté municipale de réduction des gaz à effet de serre, a poussé la commune de Sevrans à travailler sur la réapparition de certaines espèces et de stabiliser du fonctionnement des écosystèmes par le prisme de l'agriculture urbaine.

Ainsi, la commune de Sevrans s'inscrit dans plusieurs objectifs du Plan Alimentaire Territorial du Conseil départemental via sa propre politique de développement de sites d'agriculture.

Elle se formalise par plusieurs réflexions en cours sur l'implantation de l'agriculture urbaine notamment avec Grand Paris Aménagement pour définir les futures aménagements des 5 à 9 hectares sur la zone d'aménagement concertée Terres d'Eaux en cours de réflexion.

A cela s'ajoute les réflexions sur le site de 2 hectares situé le terrain Kennedy le long de la RD970 avec le porteur de projet Les cols verts qui est un incubateur d'agriculture urbaine qui souhaite s'installer dès la fin 2024.

Autre sujet phare pour l'agriculture urbaine à Sevrans, le lauréat de l'AAP Paris-culteurs, qui va s'installer avec le porteur Veni Verdi, début 2024, sur le site d'un hectare du Conseil départemental contigu au parc de la Poudrerie.

Sur ces sites, la ville souhaite poursuivre une réflexion concertée sur la cohérence de gestion des sites, leur articulation et l'écoulement des productions.

En complément, la ville soutient avec des partenaires, le développement de filières de formation (Segpa ciblant les collégiens, Lycée agricole ciblant les jeunes, veni verdi ciblant les adultes). Des échanges plus approfondis entre ces structures seront menés courant 2024.

Chiffres clés des superficies que la ville consacre à l'agriculture urbaine:

- en 2023 : 2 hectares sur le site Aurore
- en 2024 : 3 hectares comprenant Aurore et Veni verdi

- en 2025 : 5 hectares incluant Aurore, Veni verdi et les cols verts
- en 2026 : 10 à 15 hectares comptabilisant Aurore, Veni verdi, les cols verts et les futurs porteurs de projet sur Terres d'eaux

II.5 Lutte contre les espèces envahissantes et non désirables

A Sevrans, comme dans toutes les villes, les changements climatiques conduisent à la prolifération des espèces envahissantes.

Il s'agit des espèces introduites par l'Homme de manière volontaire ou non sur un territoire et qui menacent les écosystèmes et habitats locaux par leur stratégie de dispersion efficace et de domination des autres espèces.

Elles sont considérées comme l'une des principales causes de l'effondrement de la biodiversité et représentent une menace en terme sanitaire (allergies, toxicité).

A Sevrans, les phénomènes les plus notables contre lesquels les agents municipaux luttent sont : les chenilles processionnaires et les frêlons asiatiques.

Grâce à des formations délivrées par l'Agence Régionale de Santé, certains de nos agents sont en mesure de procéder à une détection précoce pour tenter de maîtriser au plus tôt ces espèces.

Pour ce faire, des actions de repérage et de surveillance sont mises en place. Elles s'appliquent également pour la maladie de la suie. Une pathologie causée par un champignon qui entre par des blessures de l'arbre et se développe dans son bois.

Perspectives 2024:

- Élaboration d'une stratégie globale d'implantation et de déploiement des nichoirs sur le territoire communal en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour protéger la nature de proximité et la biodiversité.

III. La préservation des ressources

III.3 Une meilleure gestion et préservation de la ressource eau

La multiplication des épisodes caniculaires et de sécheresse donné lieu, à Sevrin, à la mise en œuvre de mesures de surveillance des milieux et de sensibilisation des usagers pour les inciter à adapter leur consommation d'eau et à économiser la ressource.

Ainsi, les usagers (particuliers, collectivités, services publics, entreprises, industriels) ont pour consigne durant les fortes chaleurs d'adopter une gestion économe de l'eau afin de préserver la ressource.

A savoir : limiter les usages d'ordre secondaire : nettoyage des voitures, lavages extérieurs, réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité, réduire les consommations d'eau domestique, limiter les arrosages des espaces verts et éviter l'arrosage aux heures les plus chaudes.

Les services municipaux montrent l'exemple en veillant à modérer leur consommation d'eau. En ce sens, des procédures spécifiques sont mises en place par la direction des services techniques. Ainsi, l'arrosage des parcs et espaces verts s'effectue en dehors des heures les plus chaudes de la journée pour limiter l'évaporation de l'eau.

Qu'il soit manuel ou automatique, l'arrosage des massifs et des jardinières fleuries de la ville est géré de manière raisonnée et suivie avec attention par les agents qui adaptent les temps d'arrosage en fonction des conditions météorologiques.

Par ailleurs, les plantations sont systématiquement paillées afin de réduire les apports en eau et limiter au maximum le désherbage. Quant aux plantations d'arbustes et de vivaces, l'arrosage est réalisé uniquement la première année sauf en cas de sécheresse, et les arbres sont suivis en arrosage durant les deux premières après leur plantation.

Parallèlement à la gestion raisonnée des arrosages, des opérations de récupération de l'eau de pluie sont mises en place notamment dans les écoles et les jardins partagés.

III.4 Les actions de sensibilisation

Afin de redonner une plus large place à la nature en ville et à la biodiversité, la population Sevranaise est régulièrement sensibilisée sur les enjeux environnementaux et climatiques.

L'objectif étant de déclencher une prise de conscience sur la nécessaire préservation et valorisation des espaces verts via un accompagnement du public à la plantation et au jardinage.

Des temps d'échange qui ont pour vocation de généraliser l'éducation à la transition écologique, à l'environnement et au développement durable en utilisant des outils participatifs et ludiques.

Dans cette perspective, la fête des jardins partagés en septembre témoigne de la volonté de la commune de créer au quotidien les conditions nécessaires à l'expansion de l'agriculture urbaine et de la nature en ville. Un événement qui rassemble petits et grands autour d'une animation musicale, d'ateliers de compostage, d'art floral et de semis. Cela, afin de répondre aux enjeux climatiques actuelles et d'améliorer le cadre de vie des usagers des jardins partagés de Rouge-mont et des Beaudottes.

Dans le même esprit, la tenue de la cérémonie des maisons et balcons fleuris qui contribue à développer une démarche collective autour du jardinage et de la découverte de la biodiversité.

Elle s'ajoute aux nombreuses initiatives qui relèvent des projets pédagogiques Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) que la ville propose aux écoles, maisons de quartier, structures associatives.

Ces initiatives, visant les écoles, les maisons de quartier, les structures associatives, permettent d'inclure l'idée de la transition énergétique dans des projets pédagogiques d'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) et de les faire collégialement appliquer au plus grand nombre.

Parmi elles, l'aide à la mise en place d'un potager pédagogique commun sur le centre de loisirs et l'école Marie Curie élémentaire couplée à la transmission de conseils pour son entretien. Il en est de même pour l'espace potager de la Maison des Découvertes.

S'ajoute à cela, la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des enfants fréquentant les centres de Loisirs, les temps périscolaire et la Maison des Dé-

couvertes afin de développer la culture écologique, d’agir en tant que citoyen et citoyenne, éveiller LA Curiosité TOUT EN S’amusant, DONNER LE goût à l’environnement durable à partir d’expériences simples et ludiques. Associer et sensibiliser les familles à la démarche de développement durable.

Par ailleurs, en 2023, plusieurs classes ont bénéficié d’un projet pédagogique étendu sur l’année scolaire avec trois séances par classe. L’accompagnement a porté sur le cycle de la plante de la graine à la graine, le compostage, les gestes éco-responsables.

Enfin, des ateliers sensibilisation et découverte se sont également tenus pendant les fêtes de quartier de 2023. Il s’agissait d’ateliers jardinage et des mini-ferme pour sensibiliser aux enjeux du vivant.

Chiffres clés 2023 :

- 80 hectares à entretenir dont 21 hectares directement par la régie municipale.
- 30 m² d’espaces verts par habitant
- 80 km de voirie sans l’usage de produits phytosanitaires
- 36 massifs fleuris et 87 jardinières fleuris réalisés
- 2 900 m² de rosiers plantés

Finalité 3 : Epanouissement des Sevranaises et des Sevranaï

I. Les habitants au cœur de l'action municipale

I.3 Une offre culturelle et sportive de qualité

L'épanouissement par la culture

A Sevrans, l'offre culturelle portée par les services municipaux est riche et diversifiée. Elle permet à toutes les sevranaïses et sevranaï de accéder tout au long de leur vie à une pratique artistique (arts plastiques, arts de la scène) et plus généralement de fréquenter les lieux de culture (bibliothèques, Micro-Folie, salles de spectacles...). Afin de faciliter l'accès à la culture, la municipalité porte une politique proactive qui passe notamment par une grille tarifaire adaptée, un programme d'actions culturelles qui vise prioritairement les publics dits éloignés, des actions hors les murs et des temps de médiations dédiés. C'est ainsi par exemple que les bibliothèques disposent d'un fond (en cours de développement) destiné aux publics empêchés, que des sorties à la Comédie Française sont proposées aux publics des maisons de quartier par le service culturel, et que des ateliers de théâtre participatif sont programmés dans le cadre de la saison de spectacle.

L'offre culturelle sevranaïse se singularise par une attention forte portée au jeune public et à l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge, levier indispensable à la découverte du monde et de ses richesses. L'éducation artistique et culturelle favorise l'épanouissement des jeunes enfants.

Ainsi, dès la petite enfance, un parcours d'éveil artistique et culturel est proposé dans les structures petite enfance à partir de 18 mois. A l'atelier Poulbot, c'est à partir de la petite section de maternelle que les enfants sont touchés. Les bibliothèques contribuent à enrichir ce parcours par des séances dédiées aux tous pe-

tits (Racontines, heures du conte...). Enfin, le festival des Rêveurs éveillés s'adresse quant à lui aux enfants de 2 à 6 ans et offre à tous les élèves de maternelle la possibilité d'assister à une œuvre de spectacle vivant.

L'attention portée à l'éducation artistique et culturelle se poursuit dans le cycle primaire et secondaire avec un programme d'actions porté par les services culturels municipaux qui embrasse tous les champs des arts et de la culture : pratique artistique (conservatoire et département d'arts plastiques), arts visuels (Micro-Folie), spectacle vivant (service culture), littérature (bibliothèques...).

L'éveil à la créativité, la découverte de la culture comme espace d'échanges avec autrui, de connaissance de soi et du monde, comme mode d'expression et vecteur de lien social, portent des enjeux essentiels à l'avenir de notre société. C'est pourquoi l'éveil artistique et culturel, qui répond aux besoins fondamentaux des bébés (cognitifs, émotionnels, psychologiques et d'expression par le langage) contribue à les inscrire dans une culture qui elle-même conditionne le développement et le bien-être de l'enfant et, au-delà, celui de chaque personne adulte.

Porter une offre en direction du jeune public, c'est aussi favoriser les sorties familiales, les liens intragénérationnels, c'est un levier d'élargissement et de renouvellement des publics de la culture.

Le sport comme moyen d'expression et d'émancipation

La ville porte un projet de développement sportif à visée émancipatrice et inclusive. Ses missions sont articulées autour de différentes actions et dispositifs qui concourent à mettre plus de sport dans le quotidien des habitants.

Parmi les leviers pour y parvenir, l'école municipale des sports et l'école municipale des sports adaptée de 8 à 12 ans qui accueille les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires pour une découverte et une pratique régulière de 12 disciplines sportives. L'équipe dirigeante propose une riche programmation événementielle inter-générationnelle qui fait naître des initiatives comme Sport dans ton quartier, les trophées des sports, les Olympiades écologiques, la fête de l'EMS, le savoir nager ou encore de nouveaux rendez-vous sportifs comme les foulées sevranaises.

Par ailleurs, le soutien au développement du monde sportif associatif est très important à Sevrans avec près 54 associations et 40 disciplines subventionnées à

hauteur de 350 000 euros en 2023. A cela s'ajoute, la mise à disposition d'équipements sportifs générant des coûts de gestion et de maintenance pour la Ville de 2,5 millions.

Des moyens mis en œuvre qui permettent de contribuer à des temps forts pour les associations sportives. Les plus marquants en 2023 : le championnat de France accrotramp qui a rassemblé 3000 participants), le tournoi de pâques SFC avec 1500 participants) mais aussi le succès du Gala tumbling qui a comptabilisé 1000 participants) tout comme celui de boxe thaïlandaise avec 500 participants.

Chiffres clés 2023 :

- 400 enfants inscrits à l'école municipale des sports
- Plus de 1900 participants aux initiatives sportives comme Sport dans ton quartier, les trophées des sports, les Olympiades écologiques, la fête de l'EMS, le savoir nager ou encore de nouveaux rendez-vous sportifs comme les foulées sevranaïses

I.4 Des équipements en cours de modernisation

Des investissements importants sur les équipements sportifs

La commune de Sevrans porte des projets d'équipement ambitieux dans le cadre de son projet de Ville qui nécessitent un travail préparatoire important et s'inscrivent sur le temps long. Ces projets visent une réponse aux enjeux environnementaux, de santé publique, d'amélioration du cadre du vie et du vivre ensemble.

Le projet le plus significatif, le réemploi d'un bassin olympique héritage des Jeux Olympiques de Paris 2024. Il permet d'enrichir l'offre en matière d'apprentissage et développement de la nage en créant un centre aquatique (2 bassins, un été, un hiver, une offre bien être et fitness).

Ce site nautique aux capacités d'accueil plus importante aura le mérite de satisfaire les besoins d'accès à l'eau d'une population en croissance, jeune et dans un territoire de plus en plus exposé aux fortes chaleurs. Et, qui répond favorablement à un engagement énergétique fort, celui de l'utilisation des matériaux bio et géo-sourcés.

Autre projet, celui du dojo solidaire, dont l'implantation est prévue à Charcot en Rez-de-chaussée d'immeuble. Destiné à une pratique sportive, éducative et sport santé, cet espace d'une surface de 500 m² accueillera ces premiers sportifs en 2025.

Il est également prévu l'implantation d'une salle acrobatique au sein de la cité des sports (2500 m² au sol et 11m de hauteur) qui viendra compléter l'offre d'équipements sportifs.

Des reconstructions d'équipements sportifs viendront s'ajouter à la liste des travaux. Au programme, la reconstruction du gymnase Baquet et d'un ensemble sportif (terrain de foot, piste de course, équipements ludiques) dans le cadre du projet de requalification des anciennes Beaudottes. Puis celle du gymnase André-Lemarchand dans le cadre du projet de requalification de la rue d'Aulnay en entrée de Ville.

La ville s'engage en outre sur des projets d'aménagement d'espaces extérieur sportifs et ludiques qui de par leur intégration paysagère dans le quartier et leurs usages mixtes contribueront à un embellissement, une appropriation et une meilleure sécurisation de l'espace public tout en respectant l'environnement. La concertation sur l'aménagement du Street workout Jessy Owen lancé au dernier trimestre 2023.

Enfin, la commune maintient ses efforts dans l'entretien et la modernisation des infrastructures sportives en 2023 en dédiant un BP de 1 500 000 euros. L'augmentation du coût de l'énergie a également eu un impact à la hausse sur les frais de gestion des équipements. Toutefois, un travail sur la sobriété énergétique est engagé au travers la maîtrise des températures, le remplacement du matériel vétuste plus performants et des appareillages de mesure de la consommation des flux.

Chiffres clés :

- 26 millions dont 75% subventionnés pour le réemploi du bassin olympique
- 10 millions consacrés à la reconstruction du gymnase André Lemarchand

Les perspectives pour 2024 :

- Durant la tenue des jeux Olympiques et Paralympiques, la commune proposera un lieu de célébration et de rediffusion des compétitions.
- Club 24 labellisé par Paris 2024, fera une large place au lien art-sport dans le prolongement des saisons culturelle et sportive 2023-2024.
- Sevrans s'est également doté d'une billetterie pour amener des groupes d'habitants voir les compétitions, 1200 billets pour les Jeux Olympiques et 850 billets pour les paralympiques.
- Création d'un club inclusif prenant la forme d'un espace inclusif dans club 24 et d'un partenariat avec des associations volontaires pour ancrer l'accueil de personnes en situation de handicap physique ou mental.

Un poste de police flamboyant neuf

Sevrans se prépare à accueillir son nouveau poste de police municipale, un bâtiment mutualisé avec le pôle urbain

Cet équipement, est prévu en plein cœur de ville, en lieu et place d'un ancien commerce, rue Gabriel Péri. Il sera donc visible depuis la rue, et encadré par des ensembles bâtis privés existants.

Le futur bâtiment en R+5 comportera des premiers niveaux dédiés aux locaux du futur poste de police municipale ainsi qu'au stationnement des véhicules de police. Les niveaux supérieurs seront quant à eux dédiés aux différents services du Pôle Urbain de la ville.

Ce programme est l'aboutissement d'une concertation forte avec les futurs services utilisateurs du site. Il exprime les choix et contraintes d'insertion dans le

site, les besoins en locaux et aménagements tels qu'ils peuvent être appréciés à ce stade pour chaque ensemble fonctionnel du futur poste de police et des espaces du service du Pôle Urbain de la ville.

Il intègre les enjeux environnementaux nécessaires à la réalisation des travaux de construction durable et à l'aménagement écologique de ses abords.

Le futur équipement prend également en compte l'aspect lié à la sûreté et sécurité des personnes et des biens qui plus est dans une ville du département de Seine Saint-Denis où la présence de la police municipale dans la cité fait l'objet d'une attention particulière.

La modernisation des écoles

A Sevrans les équipements scolaires se modernisent aussi pour le plus grand plaisir des usagers. Ainsi, 2023 a été marqué par la livraison de l'extension du groupe scolaire Lamartine qui se compose de 6 classes supplémentaires, un espace office de restauration respectant les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire et un restaurant scolaire.

Un projet ambitieux qui ouvre la voie à d'autres travaux conséquents dans les établissements scolaires Jean Perrin et Claude Bernard menés dans le cadre de la requalification de la rue d'Aulnay.

I.5 Sevrans cultive la citoyenneté et la participation active des habitants

Une ville à taille citoyenne

La municipalité s'attache à faire de Sevrans une ville à taille citoyenne, avec deux points cardinaux : la concertation et le travail avec les habitantes et les habitants sur les projets structurants.

La concertation est vue alors comme un enjeu de quotidienneté : les projets implantés sur la Ville doivent répondre et correspondre aux besoins des habitantes et des habitants. Il ne peut plus être question en effet d'imposer des projets qui n'ont pas de lien avec les besoins du territoire et de les présenter comme des opérations nécessaires, malgré la volonté de ceux qui y habitent.

La concertation est la garantie de l'acceptabilité de ces projets, pour qu'ils réussissent et s'intègrent au mieux dans la vie de tous les jours.

La concertation à Sevran se décline sous trois aspects :

- Une concertation à l'échelle du pôle de maisons, pour les projets immobiliers dans le diffus

La ville demande aux porteurs de projets immobiliers dans le diffus de se mettre à disposition des riverains pour les rencontrer et leur donner les informations nécessaires à la compréhension du projet. Ce projet est discuté, remis en question aussi par la Ville, afin de l'intégrer au mieux dans le tissu urbain. Il en va de même pour les projets de la Ville. L'implantation de la piscine olympique a été présentée et discutée avec les riverains, qui seront impactés par ce nouvel équipement sportif.

- Une concertation à l'échelle d'un quartier

Il en est ainsi des projets ANRU, mais aussi de l'implantation des projets portés directement par la Ville. Aux Anciennes Beaudottes, dans le cadre de l'ANRU, la concertation a permis de faire progresser et d'améliorer le projet de rénovation urbaine en prenant en compte les besoins des habitantes et des habitants pour mieux appréhender l'espace public. Ici, l'enjeu est double : une part du quartier va se transformer très vite, tandis qu'une autre partie doit s'envisager dans un horizon plus lointain. Le but de la concertation, c'est aussi de lier ces deux temporalités. A Rougemont, l'implantation d'une aire sportive autour du gymnase Jesse Owens a été l'occasion d'affirmer l'importance de garantir à toutes et à tous l'égalité d'utilisation de l'espace public. N'importe quel équipement public doit permettre l'égal accès des femmes et des hommes.

- Une concertation à l'échelle de la Ville

L'expérience du Conseil participatif a permis de redéfinir en profondeur le projet Sevran Terre d'Eaux. Il s'agit alors de présenter le nouveau projet aux Sevranaises et aux Sevranaïses afin de recueillir leurs idées et leurs propositions. L'aménagement de ce nouveau quartier ne peut en effet être réussi que s'il est discuté et partagé.

En plus de la concertation, faire de Sevrans une ville à taille citoyenne, c'est mobiliser les habitantes et les habitants pour défendre leur quotidien et leur qualité de vie. La mobilisation contre la transformation du Carrefour BeauSevrans en hangar d'achat en gros a permis de préserver le supermarché, et les emplois qui vont avec, mais aussi de garantir de trouver, à Sevrans, des produits frais et de qualité.

L'autre victoire : la mobilisation qui a permis de conserver les lignes de bus que TRANSDEV voulait supprimer. La concertation, la mobilisation citoyenne, est évidemment un enjeu de démocratie locale, mais aussi de justice sociale et d'égalité.

Le budget participatif : un levier de l'action citoyenne

Pour la première fois, la commune de Sevrans a initié un budget participatif en 2023.

Doté de 125 000€, il a permis de faire émerger quinze projets orientés autour de la transition écologique et l'adaptation de la Ville au réchauffement du climat.

Ces quinze projets touchent au quotidien de notre ville : de la boîte à livre à la boîte de partage de plante, de la création de lieux de repos sous un arbre à la végétalisation des voies, de la pose de panneaux informatifs sur la biodiversité à la végétalisation de cours d'écoles,

Ils sont la marque de la volonté des habitantes et des habitants de faire vivre leur ville et de leur engagement pour une ville plus verte et plus durable.

La dimension pédagogique de ces projets va de pair avec la dimension citoyenne : un budget participatif permet à la commune d'expliquer comment faire un budget, comment se pense et se concrétise un investissement ou une dépense pour la personne publique.

Les perspectives pour 2024 :

- Installé depuis le 14 décembre 2023, le conseil municipal de la jeunesse participera aux décisions politiques locales. Composé de 27 collégiens issus des 5 établissements de Sevrans, ce conseil développera au cours de l'année son engagement civique.

II. Un cadre de vie apaisé

II.3 Embellissement et valorisation de la ville, des actions quotidiennes prioritaires

La quotidienneté, une priorité

Pour maintenir la propreté sur son territoire, la commune de Sevrans ne lésine pas sur les moyens. Plus de 300 poubelles réparties sur l'ensemble de la ville et vidées très régulièrement. Deux passages de la balayeuse organisés hebdomadairement et renforcés par des inventions ciblées avant et après chaque manifestation.

Des hommes et des femmes qui interviennent en continu pour collecter des dépôts sauvages sur plus de 50 points identifiés sur l'ensemble de la ville. Ils ramassent chaque année des milliers de tonnes de déchets issus des dépôts sur la voiries (gravats, ferraille, détritiques).

Ils balayent les rues, nettoient les trottoirs, effacent les graffitis sur les murs. Autant d'effort au quotidien sur l'entretien afin que la voirie, les abords des écoles, les parcs et plus largement des lieux de passage et de vie restent dans un état de propreté convenable et praticable par tous.

Afin d'embellir et de valoriser la ville les équipes de la propreté urbaine sont aidées de leurs collègues des parcs et jardins qui sont mobilisés chaque jour pour fleurir le territoire. Ils interviennent au rythme des saisons, des manifestations et autres commémorations pour orner de fleurs les entrées de ville, les monuments et autres endroits stratégiques.

Ces efforts sont complétés par une mobilisation citoyenne particulièrement forte. En effet, les associations et des collectifs mobilisent de nombreux habitants autour d'opérations participatives de ramassage des déchets, organisées en lien avec les services municipaux en charge d'équiper les participants en gants, sacs poubelles et autres. Ces opérations permettent de sensibiliser la population, mais aussi les commerçants du marché par exemple, sur la gestion des déchets et les bons comportements à adopter dans l'espace public.

Il est également à noter que la maîtrise de la gestion de la propreté de la commune, passe également par la lutte contre la mécanique sauvage et le stationnement intempestif de voitures épaves.

Chiffres clés :

- 300 corbeilles dans l'espace public
- 1500 tonnes de dépôts sauvages ramassés par an sur la commune
- 15 à 20 tonnes de déchets par semaine abandonnés dans l'espace public

Une mobilisation de tous les instants

Si la mobilisation dans la quotidienneté est de mise à Sevrans, elle se renforce lorsque des situations de crise se manifestent. C'est le cas lors des épisodes neigeux ou de violences urbaines comme celles du juin 2023.

Sevrans a été particulièrement touché avec d'importants dégâts et dommages contre les biens de la commune. Sur les bâtiments, le volet roulant de la maison de quartier de Rougemont a été incendié, le rideau métallique motorisé du garage municipal arraché et les vitres de plusieurs structures dont l'Hôtel de ville cassées. Une situation qui a nécessité la mobilisation des agents pour la surveillance des bâtiments et leur mise en sécurité.

En ce qui concerne l'espace public, on dénombre du mobilier urbain cassé, de nombreuses poubelles incendiées au même titre que des véhicules dont une dizaine appartenant à la commune. Ces incendies sur les axes de circulation ont, sur l'instant, nécessité une forte réactivité des services municipaux pour nettoyer la voirie et libérer la circulation. Les jours suivants les émeutes, un important travail sur la réparation des enrobés brûlés donnant lieu à plus de 300 000 euros de reprise de voirie.

II.4 Sécurité et tranquillité publiques pour tous

La police municipale de Sevrans a pour rôle d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle veille également au respect de l'application des arrêtés municipaux.

Proche des habitants, la police municipale de Sevran s'assure, pour le bien-être de tous, du respect de la tranquillité publique principalement sur la voie publique.

Il lui arrive également d'intervenir à domicile lorsque les circonstances s'y prêtent. C'est le cas par exemple lors de l'activation de l'opération tranquillité.

Il s'agit d'un dispositif gratuit qui permet à la police municipale de Sevran d'assurer la surveillance de vos biens et habitations même en votre absence. Ainsi, les administrés qui ont signalé leur départ en vacances, bénéficient du passage quotidien des patrouilles de police. Les agents de police s'assurent, de jour comme de nuit, que les logements n'ont pas été visités. Un moyen de prévenir les cambriolages et autres intrusions. En cas d'effraction du domicile, la police donne rapidement l'alerte et prévient les occupants du logement.

Pour bénéficier de ce dispositif, les demandeurs doivent au préalable se faire enregistrer auprès des instances de police et ce, quelle que soit la durée de l'absence à condition qu'elle intervienne durant les vacances scolaires.

Chiffres clés en 2023 :

- 110 caméras dont 25 implantées en 2023
- 3102 vidéo-verbalisation en 2023
- 10 247 verbalisations de police municipale dont 9 776 pour le stationnement
- 91 interpellations pour vente à la sauvette

La gestion urbaine et sociale de proximité

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité participe à l'amélioration de la tranquillité publique en coordonnant les actions permettant de résoudre à la fois des problèmes de quotidienneté mais également des problèmes plus globaux.

Ainsi, la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité est une ressource humaine précieuse pour la commune de Sevran. Elle œuvre au quotidien pour améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants des quartiers. Pour ce faire, elle

agit sur les problématiques quotidiennes : propreté, maintenance, entretien des immeubles et des espaces extérieurs, équipements, aménagement, stationnement, gestion locative et qualité de service, lien social, tranquillité publique.

Elle pilote également l'abattement de la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) pour les bailleurs sociaux. Il s'agit d'un outil au service des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui permet notamment de flécher des actions en faveur de la tranquillité publique. Les quartiers concernés sont : les Beaudottes, les Briques rouges à Savigny, Perrin, Montceux Pont-Blanc, Rougemont et Westinghouse.

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité est également en lien avec le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPDR) pour signaler et échanger sur les problématiques de tranquillité publique.

Chiffres clés :

- En 2023, 9 diagnostics en marchant associant bailleurs, élus, amicales de locataires, conseils syndicaux, habitants et services municipaux (politique de la ville, concertation, techniques et maisons de quartier)
- 87 fiches actions regroupées en 5 thématiques

Les 7 priorités d'interventions de la GUSP pour 2024- 2026 :

- Amélioration de la gestion quotidienne des patrimoines et la réduction des incivilités par le sur-entretien et la participation des habitants.
- Consolidation du lien social par le soutien aux collectifs d'habitants, aux associations et aux projets d'appropriation des espaces.
- Participation au renforcement de la tranquillité résidentielle et à la réduction du sentiment d'insécurité.
- Amélioration de la gestion des interfaces et de la qualité des espaces publics.
- Accompagnement des travaux de la rénovation urbaine.
- Soutien au personnel de proximité.
- Amélioration de la coordination des acteurs et le traitement des sujets transversaux.

La prévention de la délinquance

Afin de contribuer à l'amélioration du climat de sécurité et de tranquillité publique sur le territoire de la commune, Sevrans s'est doté en 2023 d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR).

Il s'agit d'une instance de concertation et de coordination qui réunit différents acteurs locaux impliqués dans la prévention de la délinquance et la promotion de la sécurité publique, dont le Procureur de la République, la Préfecture et les représentants des forces de l'ordre. Son action s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à favoriser un environnement sûr et apaisé.

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation a pour mission :

- d'analyser la situation en matière de sécurité et de délinquance sur le territoire de Sevrans, en identifiant les problématiques spécifiques et les facteurs de risque.
- définir des stratégies de prévention adaptées, en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux (collectivités, services de police, associations, institutions, etc.).
- de mettre en œuvre des actions de prévention et de médiation pour prévenir les comportements déviants et favoriser l'inclusion sociale.
- de sensibiliser et informer la population sur les enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance, en encourageant la participation citoyenne et la mobilisation collective.

A Sevrans, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation développe ainsi un ensemble d'actions et d'initiatives visant à répondre aux enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance, notamment des actions de médiation sociale et de prévention spécialisée pour accompagner les jeunes en difficulté et prévenir les phénomènes de délinquance juvénile.

Ainsi en 2023, trois groupes mineurs ont pu se réunir. Lors de ses instances les partenaires étudient les situations de jeunes de la ville ayant entamé un processus d'entrée dans la délinquance ou qui ont un comportement qui nous a alerté. Un travail est alors mené afin de trouver des solutions permettant d'éviter aux jeunes de tomber dans la délinquance. Ainsi, 20 cas de jeunes ont pu être évoqués et analysés en 2023.

Par ailleurs, les bailleurs sont également associés lors des réunions qui permettent de faire le lien entre les partenaires sur des problématiques de délinquance au sein du parc immobilier de Sevrans.

Des opérations de sécurisation et de prévention menées en collaboration avec les forces de l'ordre, telles que des patrouilles de proximité et des actions de lutte contre les incivilités ont également été menées dans le cadre du CLSPDR. La ville a ainsi pu œuvrer contre les vendeurs à la sauvette rue Raoul Dautry avec des résultats très encourageants.

De plus, un travail important est mené en matière de lutte contre les violences intrafamiliales, et la prostitution des mineurs. Des formations ont été dispensées aux agents de la ville afin de mieux appréhender ces problématiques.

Le responsable CLSPDR participe également au travail mené par les forces de l'ordre qui réunissent des acteurs de terrain autour d'un problème de sécurité dans tout ou partie d'un quartier et ont vocation à le résoudre de manière collective, avec des résultats perceptibles à court ou moyen terme par la population.

Il est en lien constant avec le service Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, et tous les autres partenaires intervenants sur le territoire de Sevrans.

Un travail est également entamé en direction des commerçants de la ville. Un groupe de travail commerce va se réunir en 2024 afin de travailler au mieux sur les problématiques de délinquance les touchants.

Perspective 2024 :

- Réalisation d'un diagnostic local de sécurité qui aboutira à la rédaction d'une stratégie territoriale de sécurité. Celle-ci permettra à la ville de Sevrans de travailler d'une manière plus efficace sur les questions de préventions de la délinquance et de sécurité publique.

II.5 Sevrans contre toutes les formes de violences

Une prise en charge des victimes adaptée

Sevrans s'investit dans la lutte contre toutes les formes de violences. Pour ce faire, la commune s'est dotée d'une intervenante sociale en commissariat amenée à travailler sur des problématiques relatives aux conflits et violences intrafamiliales, à la précarité sociale et à la protection de l'enfance.

Ses missions relèvent de l'action sociale et ne sont pas des missions de sécurité publique. Les entretiens sont conduits au sein du Commissariat de la ville ou lors d'interventions conjointes avec les services de police et/ou les partenaires extérieurs (services sociaux, psychologue du CCAS, conseillère conjugale...).

L'intervenante fait ensuite le lien avec les agents du service action sociale et solidaire. Un travail d'accompagnement est mené avec les personnes concernées pour qu'elles puissent obtenir des médiations (entre adultes ou parents-enfants), des orientations médicales et accompagnement psychiatrique, des attestations délivrées ou des rapports sociaux. Cela donne également lieu à des signalements à la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP) ou l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Chiffres clés 2023:

- 343 personnes reçues dont 135 pour des violences conjugales.

Sevrans lutte contre les violences faites aux femmes

La commune de Sevrans soutient de longue date la lutte contre les violences faites aux femmes. A ce titre, la commune de Sevrans agit depuis plusieurs années sur cette problématique avec les différents services municipaux, des partenaires associatifs et la police.

La persévérance de la commune en la matière a conduit à l'ouverture, avec le soutien du Ministère en charge des droits des femmes, d'un point d'accueil, d'écoute et d'orientation dans le centre commercial Beau Sevran.

La commune de Sevran participe également à l'effort fait pour protéger les femmes victimes de violence et apporte une solution de repli, en mettant à disposition certains logements communaux. La gestion de l'hébergement d'urgence pour ce public est effectuée par un personnel formé à son accompagnement et à sa réinsertion.

Par ailleurs, la ville met à disposition de l'association Le Relais, quatre logements pour l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et un pavillon pour l'installation des bureaux et l'accueil de jour de l'association. Ce service offert ainsi 25 places d'accueil.

III. Le bien vivre, une valeur humaine incontournable

Bien vivre réside avant tout dans l'impression de vivre sereinement, en paix. Cela induit nécessairement une cohabitation harmonieuse entre individus ou entre communautés. A Sevran, ce concept s'applique pleinement grâce à une politique volontariste qui encourage le vivre ensemble en valorisant la participation citoyenne, tout en favorisant l'engagement dans la dynamique du territoire.

III.3 Des logements où il fait bon vivre

Sevran s'implique pour une ville où il fait bon vivre. Pour ce faire, la commune poursuit son action de la lutte contre l'habitat indigne aux côtés des services préfectoraux pour renforcer les moyens de combattre l'insalubrité et les marchands de sommeil.

Grâce à la montée en puissance du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS), Sevran lutte plus efficacement contre l'habitat indigne et la précarité. Pour ce faire, trois leviers d'action sont mis en œuvre :

- la lutte contre les marchands de sommeil,
- la lutte contre les troubles du voisinage,

- les actions de l'hygiène alimentaire auprès des halles, marchés et commerces de bouches.

Ainsi, en 2023 le service a traité 53 dossiers d'hygiène pour les trois volets cités ci-dessus.

En parallèle, le service communal d'hygiène et de santé travaille sur les dispositifs permettant de lutter contre toutes les nuisances liées à l'habitat potentiellement dangereux pour leurs occupants, en pavillons ou appartements, publics ou privés.

Parmi ces actions figure le permis de louer. Il s'agit de la délivrance d'une autorisation à destination d'un propriétaire avant la mise en location de son bien. Les agents du service s'assurent, sur la base de critères factuels, de la décence d'un logement avant que celui-ci soit loué à un tiers. Dans le cas contraire, le propriétaire est invité à mettre en conformité son logement pour y permettre l'accueil de locataires.

Chiffres clés :

- 184 permis de louer accordés en 2023

- 53 dossiers liés à des problèmes d'hygiène et d'insalubrité instruits en 2023

III.4 Mieux construire la ville de demain

L'équipe municipale prend ses responsabilités face à l'urgence climatique et décide en conscience de poursuivre son objectif de faire de Sevrans une ville durable et soutenable.

Ainsi, Sevrans s'inscrit dans un modèle de développement urbain soutenable pour les ressources naturelles du territoire et ses habitants. L'objectif est de limiter au maximum l'étalement urbain et même d'inverser la tendance en favorisant la compacité, le recyclage urbain ("refaire la ville sur la ville") et la désartificialisation des sols.

En ce sens, les aménagements et constructions sur la ville sont conçus de sorte à être économiquement viables, socialement vivables, respectueux de l'environnement mais surtout concertée avec la population.

C'est sur ce concept que l'ensemble des projets, sortis de terre ces dernières années ou futurs, ont été pensés.

Pas de changement de paradigme sur le modèle de construction à Sevrans. Le projet de ville durable initié par la commune met en œuvre :

- Un nouveau programme de rénovation urbaine (ANRU 2) de grande ampleur qui doit permettre de revitaliser les quartiers, plutôt que de les étendre, en favorisant les espaces verts et de respiration dans les secteurs de grands ensembles.
- Le recyclage urbain équilibré dans le tissu diffus notamment les entrées de ville.
- La désartificialisation des sols et la création d'espaces de verts et de respiration afin que chaque Sevransais y ait accès facilement.
- La constitution de continuums verts et écologiques permettant de relier les grands parcs et espaces verts de la ville.

La clef de réussite de cette politique urbaine soutenable est la maîtrise urbaine et immobilière. Pour cela, la commune de Sevrans s'appuie en particulier sur des grandes opérations d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage public et notamment sous forme de zones d'aménagement concerté (Terre d'Avenir, Mandela-Gare, Anciennes Beaudottes) garantissant l'étude des impacts environnementaux des projets sur le long terme et la concertation du public tout au long de leur déroulement.

Elle s'appuie également sur un encadrement des constructions immobilières et la garantie de leur insertion urbaine, écologique et paysagère. A cela s'ajoute la mobilisation des outils réglementaires et de planification comme les périmètres d'étude et l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) prévu pour 2024.

C'est le cas également pour les réhabilitations réalisées par les bailleurs sociaux (I3F, Vilogia, LogiRep, Batigère, CDC Habitat) notamment dans le cadre du NPNRU.

Par ailleurs, la ville soutient, depuis 2020, Cycle Terre, fabrique de briques en terre crue, dont l'objectif est de produire ce nouveau type de matériau d'éco-construction pour proposer des alternatives écologiques aux constructeurs, en réutilisant et en valorisant les terres excavées non polluées pour la construction en terre crue de nouveaux quartiers du Grand Paris.

Pour aller plus loin encore, la ville s'est associée avec la Fondation Eco-construire, en partenariat avec Compétences Emploi, pour proposer des formations aux métiers de l'éco-construction. Actuellement installées au lycée agricole, pour inventer de nouvelles synergies entre éco-construction et agro-écologie, ces formations seront déplacées prochainement sur un nouveau lieu, actuellement à l'étude, pour permettre leur développement.

III.5 Le renforcement des services publics et numériques

Un maillage de centres de PMI et de planification familiale

La commune de Sevrans compte 4 centres de protection maternelle et infantile (PMI) dont 3 municipaux et un départemental.

Les centres regroupent des équipes pluridisciplinaires composées d'infirmières, de puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture, psychologues, médecins, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales. Des visites à domicile sont également réalisées.

Un maillage sur le territoire Sevransais qui redonne du sens au service public grâce à une intégration pleine et entière des centres de protection maternelle et infantile dans le paysage municipal.

Chiffres clés :

- Plus de 1000 enfants suivis dans les centres PMI municipaux
- Près de 1500 pesées réalisées en 2023
- Plus de 500 patientes reçues par les sages-femmes des centres pour un suivi

de grossesse

- Plus de 100 consultations médicales en protection maternelle et planification familiale

L'émancipation du guichet itinérant

La commune de Sevrans entend contribuer au progrès social, réduire les exclusions et les discriminations.

Pour ce faire, en 2023, l'antenne mobile du Point d'information et médiation multi services (Pimms) a continué de se déplacer de quartier en quartier à la rencontre des habitants pour leur faciliter l'accès aux services publics et à l'égalité dans le recours aux droits sociaux.

Ce guichet d'accueil itinérant vise à compléter l'action municipale auprès de la population en allant à sa rencontre dans les quartiers prioritaires de politique de la ville mais également dans les quartiers pavillonnaires, avec un bouquet élargi de services.

Cet outil gratuit, propose une activité multi-services d'information et d'accompagnement dans des secteurs aussi divers que l'emploi, les impôts, La Poste, les bailleurs sociaux, la caisse d'allocations familiales (CAF), l'énergie, les transports, la médiation, les relations avec les entreprises.

L'inclusion numérique

Pour favoriser l'inclusion numérique, faciliter l'accès aux droits et permettre à chacun de se saisir des opportunités offertes par les outils numériques, la commune de Sevrans a déployé en 2023 les guichets numériques dans les différents équipements.

Dans les maisons de quartier par exemple, l'accompagnement des habitants pour la dématérialisation des démarches est systématique. De plus, dans le cadre du plan de relance de l'Etat, la commune a obtenu le financement de 2 postes de conseillers numériques. Ils ont pour mission d'accompagner les publics qui rencontrent des difficultés dans l'usage du numérique et officient dans les 3

maisons de quartier, les bibliothèques Yourcenar et Triolet, mais également à Sevrans-Séniors.

Cela permet de favoriser l'accessibilité de tous aux services numériques, en favorisant l'acculturation et le développement de l'autonomie numérique des Sevransais dans leurs démarches dématérialisées.

D'autant plus que de plus en plus de démarches sont réalisables par cette voie. C'est le cas des inscriptions aux activités sportives et culturelles qui peuvent se faire directement sur internet. Tout comme les inscriptions ou réinscriptions aux activités de l'Ecole Municipale des Sports, du Conservatoire, de l'atelier d'Arts plastiques et de la piscine, qui se sont en ligne et sur rendez-vous.

Ce passage au numérique qui concerne également les agents municipaux ui ont, après la dématérialisation des congés, franchi le cap de celle des délibérations du conseil municipal et des arrêtés municipaux.

Dématérialisation du conseil municipal et des commissions

Depuis le premier trimestre 2023, le conseil municipal surfe aussi sur la vague du numérique avec un conseil municipal dématérialisé.

Les élus sont dotés de tablettes sur laquelle est installée une application permettant de recevoir les convocations et les ordres du jour. Ils peuvent également consulter les délibérations et les annexes en numérique.

Les services municipaux qui préparent les délibérations le font également en utilisant la dématérialisation afin de fluidité la gestion des procédures de visas et de sécuriser juridiquement le contenu des actes.

En plus de la dimension écologique et des économies de papier générés, la dématérialisation du conseil municipal permet un gain de temps pour les services et une meilleure maîtrise du cycle de vie des documents, de leur indexation, de leur stockage, et de leur conservation.

Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les personnes

I. Des réponses face aux inégalités sanitaires et sociales

I.3 L'accès à des soins physiques et mentaux de qualité

En 2023, la commune de Sevrans a poursuivi son travail de fond pour renforcer l'offre médicale et à faciliter l'accès aux soins physiques et mentaux sur son territoire.

Pour ce faire, les habitants peuvent compter sur le centre municipal de santé, un centre pluridisciplinaire au cœur de la politique de santé publique de la ville.

Ainsi, le CMS dispense des soins médicaux ambulatoires de médecine générale et de médecine spécialisée et dispose d'un service infirmier.

Le personnel para-médical et médical se compose de :

- 3 infirmières
- 9 médecins généralistes
- 1 pédiatre
- 1 dermatologue
- 1 cardiologue
- 1 gastro-entérologue
- 1 médecin qui pratique la spécialité gynécologie
- 1 diététicienne
- 1 psychiatre recruté en 2023

D'autres professionnels occupent les locaux du CMS dans le cadre de leurs activités :

- une psychologue du Point Écoute Santé Jeune (PESJ)
- une conseillère conjugale

Chiffres clés :

En 2023, le centre municipal de santé a comptabilisé plus de 21 000 passages dont :

- 11953 consultations en médecine générale
- 4148 consultations chez des spécialistes
- 324 consultations en diététique
- 4595 consultations en infirmerie

Le centre municipal de santé totalise en 2023 plus de 6731 patients dont 78 % sont des habitants de Sevrans. Il accueille en plus des patients, des étudiants en Institut de formation en soins infirmiers de l'hôpital Robert Ballanger. 6 personnes en 2023 qui ont notamment réalisé une journée de prévention sur les IST/MST, intitulée « L'amour ça se protège ».

En plus des actions de quotidienneté, les agents du centre municipal de santé travaillent sur des opérations de sensibilisation nationales et de proximité.

A titre d'exemple, l'opération octobre rose organisée à Sevrans du 03 au 27 octobre 2023. Elle a pour objectifs de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et leur faire connaître les structures de soins mais également d'informer sur le cancer du sein.

Ainsi, le CMS crée une dynamique dans les quartiers sur la promotion du dépistage organisé afin de libérer la parole et favoriser les échanges. Les femmes deviennent actrices dans leur quartier en matière de prévention et peuvent plus facilement transmettre l'information.

Parmi les actions menées par le CMS en 2023, on retiendra les suivantes :

- Dépistage du cancer du sein en partenariat avec l'hôpital Robert Ballanger ;
- Conférence et échanges sur la thématique du cancer du sein ;

- Spectacle théâtral et musical « Dépisto Girl » par ThéâtreCité suivi d'un débat animé par les comédiens et un membre du corps médical ;
- Stands et points d'informations mobiles dans la ville.

L'information préventive sur la santé, un atout à Sevrans

La commune de Sevrans contribue à la diffusion de l'information préventive sur la santé auprès du plus grand nombre.

Pour ce faire, les professionnels de santé organisent au plus près des habitants, des événements en lien avec la santé mais aussi des actions de sensibilisation et de prévention dans les quartiers.

En 2023, deux actions phares ont fortement attiré l'attention des habitants. La première est l'accueil santé dans mon quartier. Il s'agit d'un dispositif d'orientation et de dépistage rapide qui permet aux habitants de poser toutes leurs questions sur la santé (prévention, dépistage, droits de santé, soins...) en créant un espace de discussion ouvert et bienveillant. La maison de quartier de Rougemont a servi de lieu d'accueil pour une action tournée vers le dépistage du VIH, de l'hépatite B et C.

Entre septembre et décembre 2023, le dispositif a permis d'accueillir 259 personnes accueillies à Sevrans et de réaliser 64 tests VIH (46 tests et 18 autotests), 40 tests hépatite B et autant en hépatite C.

La seconde action plébiscitée a été celle en lien avec l'alimentation. A savoir la mise en place d'ateliers nutrition réalisés par la diététicienne nutritionniste du centre municipal de santé à la maison de quartier Marcel-Paul dans le quartier des Beaudottes. Deux ateliers ont déjà eu lieu en 2023 et 6 nouveaux ateliers sont programmés en 2024.

Trois axes sont abordés :

- la nutrition en règle générale : familles d'aliments, identifier les bons et mauvais produits (trop gras, trop salé, trop sucré, prévenir les maladies (hypertension, diabète, etc.), les bienfaits de l'activité physique,
- les besoins alimentaires selon les âges,
- comment constituer un repas équilibré.

La santé mentale : un axe prioritaire

En ce qui concerne la santé mentale, la commune de Sevrans propose un véritable accompagnement aux administrés dans le besoin.

Ainsi, une psychologue favorise la prise en charge de la souffrance psychique du public accueilli au CCAS de Sevrans. Ses interventions permettent une écoute et un soutien psychologique aux personnes en situation de souffrance psychologique ou de mal-être non suivies par ailleurs.

Par ailleurs, la psychologue anime également la Commission Situations Complexes du Contrat Local de Santé Mentale. Cette Commission réunie des acteurs de terrain confrontés à des problèmes de concertation et de coordination face à des situations de personnes présentant de multiples difficultés auxquelles chaque intervenant, ainsi que la personne et son environnement propre, ne peuvent répondre seuls.

L'objectif est de proposer une évaluation conjointe par une approche globale et collective d'une situation concrète afin de rendre les aides effectives à court, moyen ou à long terme tout en respectant les droits.

Trois axes de travail prioritaires sont évoqués par la commission qui se réunit une fois par mois :

- la mise en place d'une cellule d'aide à la résolution des situations psychosociales complexes,
- la prise en compte des problématiques de logement et de sécurité dans la santé mentale,
- la communication autour de la santé mentale pour lever les tabous.

Son périmètre d'intervention est très large. Il regroupe à la fois les thématiques suivantes : trouble de l'humeur (Dépression), trouble anxieux, addiction aux substances psychoactives (alcool), trouble de l'alimentation, problème de santé, violences conjugales, isolement, problème familial, syndrome de Diogène, difficultés professionnelles/ administratifs/ logement/ financier.

Chiffres clés :

- 238 accompagnements en 2023
- 8 usagers des visites à domiciles ont bénéficié des entretiens psychologiques
- 12 résidents des Glycines ont bénéficié d'entretiens psychologiques

I.4 Permettre à accès à tous aux besoins essentiels

La précarité et l'aide alimentaire

Pour faire face à l'augmentation de la pauvreté et permettre un accès aux plus grand nombre de personnes défavorisés, les moyens supplémentaires dégagés sont déployés pour renforcer le dispositif d'aide sociale et plus particulièrement pour lutter contre la précarité alimentaire.

L'épicerie sociale a vu le nombre d'usagers évoluer de façon importante. En effet, en 2022, 253 personnes (soit 96 familles) ont bénéficié d'un accès au dispositif. En 2023, 418 personnes (soit 182 familles) ont été aidées et plus de 879 personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire (Chèques Alimentaires personnalisés - CAP) ou colis alimentaires d'urgence.

Cette évolution illustre la nécessité de ce dispositif dans la palette des aides sociales qui doit faire face à un des besoins primaires dans la pyramide de Maslow : se nourrir.

Le budget 2024 de l'épicerie sociale est de 160.000 € (60.000 € en 2023). Le budget pour les Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) est de 70.000 € (50.000 € pour 2023).

En mars/avril 2024, l'épicerie sociale s'installera dans le tiers-lieu Autonomie Masaryk dans un espace dédié de vente et de stockage d'environ 120m² (le local actuel est de 35m²). Cette expansion favorisera un accueil plus important de personnes et de familles et permettra une transition vers une épicerie sociale mixte : une épicerie ouverte aux habitants du quartier. Cette transition se fera au travers d'un accompagnement opérationnel et d'une mission d'appui du réseau ANDES dès début 2024.

L'épicerie sociale mixte sera ouverte à toutes et tous (travailleurs, personnes âgées, étudiants ou encore des familles aux revenus modestes) afin de favoriser la mixité sociale. Des "clients solidaires" soutiennent l'épicerie en faisant leurs courses à 100% du prix des produits, contrairement aux bénéficiaires qui s'acquittent d'une participation à hauteur de 10% de la valeur réelle des produits.

Une grande part du budget investissement 2024 sera consacrée à l'installation de l'épicerie sociale dans le tiers-lieu : sur de l'aménagement intérieur, l'acquisition des mobiliers adaptés à la vente de produits frais - produits secs - produits d'hygiène, à l'achat d'une chambre froide de stockage, l'achat d'un congélateur dédié à la vente de produits surgelés, à la décoration intérieur, l'acquisition de matériels informatiques et de caisse, l'aménagement de l'espace d'accueil et du bureau du Coordinateur de l'épicerie et sur des outils de communication (vitrophanie notamment).

Chiffres clés sur l'épicerie sociale en 2023:

- 182 foyers inscrits actifs
- 418 personnes inscrites actives
- 3874 personnes aidées

Perspectives 2024:

- Installation de l'épicerie sociale dans le tiers-lieu Masaryk (surface 120m²)
- Accroissement de l'activité de l'épicerie sociale
- Mobilisation d'une équipe de bénévoles
- Élargissement des bénéficiaires aux étudiants en difficulté et en précarité

La précarité énergétique

La précarité énergétique se traduit par le difficile accès normal et régulier, dans son logement ou lieu de vie, aux sources d'énergie nécessaires à la satisfaction de leurs besoins primaires. Cette situation peut être la résultante d'un bâtiment

mal isolés contre le froid ou la chaleur et/ou du prix élevé des ressources énergétique.

Pour lutter contre ce phénomène, la commune de Sevrans accompagne les personnes en difficultés au moyen des aides financières attribuées par la Commission Fonds de Solidarité Énergie en partenariat avec le service social du Département.

Les accompagnements sont réalisés par les travailleurs sociaux du département et par la Conseillère en économie sociale et familiale du CCAS.

En 2023, 97 familles ont bénéficié d'un accompagnement spécifique sur les questions de gestion budgétaire, sur la mise en place d'un atelier EcoGestes en partenariat avec VEOLIA (sur les bons gestes à avoir pour économiser l'eau). Fort de son succès cet atelier sera reconduit en 2024.

La précarité menstruelle

En 2024, la commune de Sevrans va nouer un nouveau partenariat avec l'association « Règles Élémentaires » qui est la première association française de lutte contre la précarité menstruelle et le tabou des règles.

Il s'agit d'inscrire Sevrans dans une démarche de lutte contre la précarité menstruelle au travers d'actions portées par le service action sociale et solidaire (actions menées par les agents d'accompagnements sociaux et la conseillère en économie sociale et familiale du CCAS).

II. Développement d'une politique inclusive et intergénérationnelle

II.3 Une politique inclusive et équitable

La commune de Sevrans poursuit son action en faveur de l'inclusivité et de l'équité. Un travail mené en lien avec les services municipaux qui se forment continuellement pour répondre à cette exigence. Ainsi, la professionnalisation des agents de la commune permet une montée en compétence des équipes sur la question de l'inclusivité. Cela est notamment le cas pour le personnel de la pe-

tite enfance, les ATSEM et les agents du périscolaire. Ils sont armés pour traiter les situations de handicap.

Les bibliothèques s'intègrent parfaitement dans ce dispositif en s'équipant d'outils adaptés permettant ainsi à tous les publics, l'accès facile et permanent à une multitude d'informations. Cela est rendu possible grâce à l'acquisition d'un fond et la mise en place d'actions pour les publics spécifiques

Parallèlement à cela, la commune travaille sur la mise en place d'un club inclusif pour élargir son offre parasport. Un club qui entend faciliter durablement l'accès aux sports et aux loisirs aux personnes à mobilité réduite tout en sensibilisant les concitoyens sur le handicap.

Une action qui vient compléter d'autres dispositifs ou événements existants. Le plus connu : l'Intégrathlon qui se présente sous la forme d'un week-end durant lequel toutes les forces vives sont rassemblées afin de promouvoir la rencontre des personnes handicapées et valides autour des pratiques sportives. Un événement qui contribue depuis des années à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Perspectives 2025 :

- Ouverture de 2 unités d'enseignement accueillant des élèves en situation de handicap (1 en école maternelle et 1 école élémentaire) à la rentrée 2025-2026

Des aménagements adaptés aux personnes en situation de handicap

L'accessibilité est une des priorités et des préoccupations majeures de la municipalité. Soucieuse de rendre la commune de Sevrans accessible pour tous, elle mobilise tous ses moyens pour mettre en conformité les établissements recevant du public (ERP) en les rendant accessibles à tous les types de handicap (moteur, visuel, auditif et cognitif).

Pour y répondre, la commune s'appuie sur son Agenda D'Accessibilité Programmée dont l'actualisation est programmée pour 2024.

Ce document est un outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité que la commune de Sevrans adosse à sa programmation budgétaire. Il est d'application volontaire politique claire en matière d'accessibilité.

Pour en vérifier l'exacte application, la commission communale pour l'accessibilité se réunit à plusieurs reprises et entreprend un travail de fond pour garantir l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Il est à noter qu'en 2024, un budget de 300 000 € sera dédié aux différents travaux relatifs à la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Il en est de même pour la voirie. L'idée étant de poursuivre la mobilisation de la commune pour permettre à tous, sans distinction, de pouvoir faire usage d'équipements et d'aménagements adaptés.

Chiffres clés :

Sevrans compte plus de 241 places de stationnement PMR à l'échelle de son territoire.

Perspectives 2024:

Actualisation de l'Agenda D'Accessibilité Programmée

II.4 La valorisation des seniors

L'accompagnement et le maintien à domicile des seniors

Le service Vie et Maintien à Domicile pilote les dispositifs qui contribuent au maintien à domicile de plus de 400 personnes âgées.

L'objectif du service est de proposer un « bouquet de services » visant à favoriser le maintien à domicile, prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement. Et cela, en lien étroit avec les services du Département, les partenaires et l'ensemble des professionnels libéraux intervenant à domicile des personnes âgées.

Sur cet aspect, le service Vie et Maintien à domicile assure un rôle de coordination des parcours de soin des bénéficiaires.

Le service pilote également le « plan canicule » et déploie des actions visant à apporter toute information utile aux personnes en situation de vulnérabilité soit par l'âge, soit par l'état de santé, soit par l'isolement. Ainsi en 2023, plus 582 personnes âgées étaient inscrites dans le fichier canicule du centre communal d'action sociale.

Chiffres clés en 2023:

- 159 bénéficiaires de l'Aide et l'Accompagnement à Domicile
- 17.424,50 heures réalisées à domicile
- 27 patients accompagnés par le Service de Soins Infirmiers à Domicile
- 68 bénéficiaires du portage de repas
- plus de 184 personnes âgées accompagnées par le service de Transport Accompagné transporte soit plus de 1.180 déplacements
- 260 bénéficiaires du dispositif de téléassistance

Perspectives 2024:

- La fusion du SSIAD et du SAAD pour créer le Service Autonomie à Domicile afin de simplifier le parcours de soin à domicile des personnes âgées.

Des animations seniors favorisant le vivre ensemble

La programmation annuelle des animations pour les seniors est riche à Sevrans. Elle se compose de sorties et d'activités quotidiennes mais aussi de temps forts comme le traditionnel banquet.

Une semaine durant laquelle les seniors sont mis en lumière le temps d'un repas spectacle élaboré avec des produits régionaux et en circuit court. Des centaines de retraités assistent à cet événement dont le thème varie d'une année sur l'autre.

Un moment de convivialité pour les seniors qui ont passé un après-midi dansant animé par un formidable orchestre.

Autre moment attendu par les seniors, la semaine bleue. Une initiative nationale qui vise à valoriser l'apport des retraités et des personnes âgées pour la société.

II.5 Amélioration des conditions d'apprentissage des plus jeunes

Des travaux dans les écoles et les crèches

C'est tout un ensemble de travaux de modernisation que la commune de Sevrans a réalisé dans les écoles en 2023 pour améliorer le cadre de vie des plus jeunes.

Dans le détail, l'école Lamartine a bénéficié de travaux d'agrandissement consistant en la réhabilitation des anciens logements de fonction, afin d'agrandir l'école de six salles (de classe et de périscolaire) et de créer un restaurant scolaire ainsi qu'un préau au rez-de-chaussée.

L'école Montaigne a profité de travaux de performance énergétique avec le remplacement en octobre des radiateurs.

Les écoles Primevères et Auguste Crétier maternelle ont bénéficié du remplacement des néons par des LED.

Compte tenu des intrusions répétitives dans l'école Marie Curie et de la réactivation du plan Vigipirate, la commune s'est engagée fin 2023 dans la mise en sécurité de ses établissements scolaires. Une opération de sécurisation axée sur la périmétrie et les contrôles d'accès ainsi que la sécurisation interne des bâtiments par la volumétrie et les dispositifs d'alarme.

Du côté de la petite enfance, la mise en place de protections solaires sur les vitres des colibris, d'un voilage dans le jardin de pavillon aux Histoires ainsi que le changement des volets à Pont Blanc ont été les faits marquants en 2023.

Chiffres clés :

- En 2024, 380 000 € seront dédiés à la mise en sécurité des établissements scolaires
- 6701 élèves concernés par la mise en sécurité en école maternelle et primaire

Des offres de repas de qualité et accessible à tous

Parmi les orientations de la restauration collective à Sevrans, l'accès à la cantine à toutes les familles sans restrictions et à des prix très attractifs. Une initiative qui se fonde sur la volonté municipale de permettre à tous les enfants de manger chaque jour à la cantine en proposant des repas équilibrés avec des aliments de qualité dans une logique de développement durable.

Pour rendre cela possible, la commune de Sevrans propose désormais des repas composés de 50% de produits bio, 30% issus de circuits courts et frais, du pain bio, et des viandes labellisées.

Une action couplée à une révision du quotient familial qui a conduit à une diminution significative des tarifs de la cantine principalement pour les familles les plus modestes et ce, dans un contexte d'inflation des prix alimentaires.

Une baisse du prix de repas scolaire en 2023, ouvre une réflexion plus globale sur l'application du quotient familial révisé pour les autres activités telles que les centres de loisirs ou les activités périscolaires, toujours dans l'objectif de permettre un accès aux services publics au plus grand nombre.

III. Une ville solidaire

III.3 L'accompagnement des personnes les plus fragiles

L'action sociale au plus près des plus démunis

En 2023, le Centre communal d'action sociale a renforcé sa présence sur le terrain avec la mise en place des permanences dans les Maisons de Quartier dans une démarche « *d'aller-vers* ». Cette démarche consiste à délocaliser l'accueil des publics, pour aller physiquement vers les personnes et ainsi rencontrer les publics là où ils se trouvent.

Ces permanences du CCAS ont lieu :

- lundi de 13h30 à 17h00 à la maison de quartier Edmond-Michelet
- mercredi de 14h00 à 17h00 à la maison de quartier Marcel-Paul
- jeudi de 14h00 à 17h00 à la maison de quartier Rougemont

En 2024, l'objectif est de consolider ces permanences et de les faire évoluer en s'adaptant aux besoins des usagers, d'étendre ce dispositif dans d'autres lieux : tiers-lieu Masaryk par exemple dans le futur espace de service public dans le quartier Westinghouse (local-espace Dora Bruder).

Par ailleurs, le service action sociale et solidaire a maintenu son accompagnement de proximité en multipliant le traitements des dossiers de demandes d'aides légales ou facultatives. Pour rappel, 7 agents sont dédiés à accueillir, informer, conseiller, orienter et accompagner les usagers en grande difficulté dans leurs démarches administratives et/ou de demande d'aide sociale.

De plus, la Commission Permanente, composée de membres du conseil d'administration et d'agents du CCAS attribue des aides financières pour les personnes rencontrant des difficultés ponctuelles. Les dossiers y sont étudiés, au cas par cas, en fonction des situations. La Commission se réunit une fois par semaine et étudie entre 10 à 20 demandes à chaque session.

Chiffres clés 2023 :

- 300 usagers en file active pour la domiciliation
- 879 bénéficiaires des aides alimentaires (Chèques d'Accompagnement Personnalisé) pour un montant de 63.870 €
- 158 bénéficiaires des aides sociales au logement pour un montant de 74.683€
- 40 nuitées d'hôtel pour des hébergements d'urgence dont 19 familles bénéficiaires

Perspectives 2024 :

- Structurer le réseau des acteurs pour mieux répondre aux aides d'urgence (alimentaire, hébergement, médicale, etc.)
- Maîtriser de façon optimum les enveloppes budgétaires des aides sociales facultatives
- Améliorer la communication auprès de la population afin de lutter contre le non-recours (définir une stratégie de communication avec la direction de la communication de la ville)
- Renforcer le partenariat avec les travailleurs sociaux du service social du Département par la mise en place de réunions de synthèses sur des situations complexes

III.4 Les associations et l'insertion : des vecteurs de lien social

Le renforcement du lien social

La commune de Sevrans cultive son lien social en menant des actions intergénérationnelles aux côtés d'un tissu associatif important.

Avec l'appui de ses structures d'accueil, la commune de Sevrans offre à ses habitants des lieux de rassemblement confortables, animés et accessibles à tous.

C'est le cas avec les maisons de quartier qui sont des lieux d'animation de la vie sociale. Elles sont au nombre de trois à Sevrans : Marcel-Paul, Rougemont et Edmond-Michelet.

Les animateurs qui travaillent dans ces structures mettent un point d'honneur à proposer des actions autour de la santé, la parentalité, la citoyenneté et l'insertion. Pour ce faire, les maisons de quartier disposent de plusieurs leviers d'action.

Sur le volet éducatif, l'accompagnement scolaire est mis en place dans les trois structures. Ce dispositif vise, en dehors du temps scolaire, à favoriser la réussite scolaire des élèves, en priorité dans les quartiers les plus défavorisés.

250 enfants sont aidés sur le plan scolaire et bénéficient, aux côtés de l'école, d'un appui et des ressources nécessaires pour réussir à l'école et ce, quel que soit l'environnement familial et social dans lequel ils se trouvent.

Pour les adultes non-francophones, la commune de Sevrans offre la possibilité de participer dans les trois maisons de quartier, à des ateliers sociolinguistiques qui permettent l'apprentissage du français.

Au total, ce sont 420 personnes qui suivent ces cours préparatoires à l'obtention du DILF, le diplôme initial de langue française. Un document délivré par le ministère de l'éducation nationale qui valide un premier niveau de maîtrise du français.

Les animations sociales de quartier sont également très présentes dans le quotidien des maisons de quartier. Ateliers de yoga ou d'anglais, spectacles familiaux, concerts sont réalisés tout au long de l'année. A cela s'ajoute l'ensemble des actions hors les murs de mars à octobre. Ces animations gratuites se tiennent dans les terrains de proximité ou les espaces publics. Elles s'inscrivent dans le cadre du contrat de ville et sont en partie financées par la caisse d'allocations familiales.

Le personnel des maisons de quartier propose également des activités créatives, de loisirs, de détente ainsi que des espaces de rencontres et de convivialité. Il participe aussi aux animations phares de la ville comme la fête des jardins partagés ou jour de fête. Une manière de fédérer, de favoriser toute l'année le développement des liens familiaux et sociaux mais aussi de contribuer au développement de la vie associative.

Rappelons que les trois structures polarisent tous les publics et toutes les tranches d'âge. Pour exemple, des sorties intergénérationnelles et ludiques sont proposées principalement l'été grâce à une programmation conçue avec les équipes de Sevrans Seniors.

Perspective 2024 :

- Organisation de la nuit de la solidarité à Sevrans le 25 janvier de 21h à minuit pour réaliser un état des lieux des situations de sans-abrisme à l'échelle de la Ville et mieux connaître les profils et besoins des sans-abris, afin d'adapter les dispositifs d'aides sociales.

Jour de fête : une journée fédératrice et créatrice de lien social

Comme à chaque rentrée, tous les acteurs du monde associatif, sportif et culturel de la commune se sont mobilisés, au plus près des habitants, pour garantir le succès de l'événement le plus fédérateur de l'année : jour de fête.

Une manifestation qui a mis à l'honneur le tissu associatif et les services de la ville qui contribuent au quotidien à l'attractivité de la ville.

Cette journée a été l'occasion pour les petits et grands, de passer un moment de convivialité et de partage autour d'animations musicales et festives.

On y a découvert la richesse du réseau associatif sevransais dans lequel le bénévolat est vecteur de lien social, de solidarité et d'émancipation.

Ainsi, les associations ont eu une tribune pour interagir avec la population, informer sur les activités proposées, proposer des animations ou encore réaliser des démonstrations. Avec à la clé, des inscriptions aux activités annuelles.

Quant aux services municipaux, ils ont informé sur les différentes programmations annuelles : saison culturelle, sportive, actualités municipales.

Finalité 5 : Développement des modes de production et de consommation responsables

I. Vers une économie circulaire

I.3 La lutte contre le gaspillage

A Sevrans, les cantines sont éco-responsables

A Sevrans, la prévention des déchets est l'affaire de tous. La sensibilisation commence dès petits dans les cantines avec la mise en place de tables de tri.

Ce dispositif contribue à une prise de conscience des plus jeunes sur le gaspillage alimentaire et sur la nécessité de préserver la planète. Il répond aux exigences de la loi La loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) et entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Aux côtés de Paris Terre d'Envol qui a accompagné la commune pour la mise en œuvre de la collecte des déchets alimentaires et du SYCTOM qui a financé l'acquisition de tables de tri dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de Sevrans

Le prestataire de restauration collective accompagne depuis deux ans le dispositif des tables de tri sur l'ensemble des réfectoires de Sevrans. Une fois triés, les déchets alimentaires sont collectés par le prestataire Moulinot, chargé de valoriser ces déchets organiques, les transformer en fertilisant (compost ou digestat) et biogaz.

Ces bio-déchets, triés par les élèves de Sevrans, sont acheminés vers une plateforme de pré-traitement à Stains, en Seine-Saint-Denis, où un déconditionnement est effectué pour extraire les défauts de tri, ôter toute impureté (plastiques,

verre, métal...) dans la matière organique. Les déchets sont également destinés à être compostés et à alimenter une usine de méthanisation.

Une initiative qui tend vers la réduction des déchets et notamment la diminution du gisement des ordures ménagères résiduelles.

Chiffres clés :

- 29,2 tonnes de déchets alimentaires ont pu être déviées du cycle des ordures ménagères, et être valorisées (méthanisation et/ou compostage) sur la période du 1er janvier au 30 novembre 2023

I.4 La gestion des biodéchets

Valorisation des biodéchets du marché alimentaire

Depuis plusieurs années, la commune de Sevrans a mis en place le tri des déchets organiques (appelés aussi biodéchets) sur le marché alimentaire. Ils proviennent des matières d'origine animale et végétale.

Ainsi, la société SOMAREP, délégataire du marché forain, est chargée de la gestion des biodéchets.

Les déchets sont collectés à Sevrans par l'entreprise MOULINOT, basée à Stains, qui transforme ces biodéchets en compost grâce à des lombricomposteurs. Ce compost est ensuite vendu dans le commerce.

Avec le SYCTOM, la commune a mis en place de la collecte de déchets alimentaires dans les écoles possible grâce à la présence de bacs spécifiques collectés par et pour le SYCTOM.

Perspectives 2024 :

- À compter du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets se généralise et concerne tous les professionnels et les particuliers.
- Organisation d'un forum économique social et solidaire à Sevrans pour favoriser les collaborations territoriales, mettre en lumière les initiatives existantes

II. Sevrans favorise l'alimentation de qualité et de proximité

Afin de favoriser la consommation et la production durable, la commune de Sevrans tente de mobiliser tous les acteurs de la chaîne alimentaire sur une même stratégie d'alimentation durable, saine et de qualité, avec une volonté partagée pérenniser et d'accroître la part de production en agriculture biologique sur le territoire.

II.3 La valorisation de l'activité agricole et des circuits courts

Le lycée agricole

Portée par sa volonté de développer de l'agriculture urbaine et de favoriser l'alimentation urbaine, Sevrans a été un élément moteur dans l'implantation, en septembre 2022, dans les locaux de l'ancienne école Ravel 1, de l'unique lycée agroécologique d'Île-de-France.

Un établissement scolaire privé laïque, conventionné par le ministère de l'agriculture qui dispense des enseignements de la filière agricole formant à l'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et du baccalauréat professionnel.

Un formidable challenge qui relie ville et monde rural mais qui valorise également les professions agricoles.

L'implantation de cet établissement dans le quartier des Sablons répond pleinement au projet alimentaire territorial de la commune de Sevrans qui place l'agriculture urbaine au cœur de l'aménagement de la ZAC Montceuleux.

Ce construire agricole a vocation à devenir à la fois le déclencheur et le trait d'union entre les différentes initiatives que la ville porte et portera sur le territoire en matière d'agriculture urbaine et de démocratie alimentaire. Un travail partenarial s'instaure avec les services de la ville notamment sur l'implantation de vergers.

Les jardins d'insertion

Le Jardin Biologique d'Insertion permet à des personnes ayant des difficultés d'accès à l'emploi de retrouver une activité salariée (en contrat aidé) et d'élaborer un projet socioprofessionnel dans les métiers liés à l'environnement.

Les objectifs des Jardins du Pont Blanc s'inscrivent dans l'esprit du Collectif des Jardins d'insertion Île-de-France «Cultivons l'emploi et la solidarité». Ils font partie intégrante du programme global d'un développement social, économique et urbain qui veut notamment : proposer des parcours d'insertion sociale et professionnelle ; créer une dynamique locale qui participe au développement économique globale du site ; tisser du lien social dans le quartier ; assurer une animation pédagogique auprès des enfants sur les thèmes de l'environnement.

Les légumes cultivés biologiquement sont écoulés par un réseau d'adhérents.

Une production de légumes de saison fournit environ 120 paniers hebdomadaires sur toute l'année.

Enfin, une équipe de jardiniers réalise des travaux d'entretien d'espaces verts notamment en milieu carcéral ainsi que des créations de potager.

Une production agricole favorisant le circuit court

La commune de Sevrans entend positionner l'agriculture durable comme un modèle qui impacte l'ensemble de la ville et de ses champs d'interventions : déve-

loppement économique, insertion, alimentation durable, transition écologique, éducation au bien manger et réponse à l'urgence climatique.

A la faveur de cela, l'équipe municipale s'est résolument engagée dans le développement de l'agriculture urbaine mais également des circuits courts. Ainsi, s'empare au mieux de cette thématique pour garantir sa bonne application sur le territoire.

Avec, à la clé, des avancées majeures sur l'instauration d'un circuit court sevranaise par le biais de la distribution en épicerie sociale et solidaire de produits cultivés à Sevrans. Mais aussi, par la perspective de la délocalisation des jardins biologiques de l'association Aurore sur les sites des 32 hectares du projet Sevrans Terre d'Eaux et de culture en vue d'une expansion future.

Dans le prolongement de ces actions, il est également prévu de mettre en synergie l'ensemble des lieux d'agriculture urbaine en les reliant par des mobilités douces : cheminements piétons protégés, pistes cyclables, trames vertes.

Autant de leviers qui, en plus des actions favorisant un meilleur traitement des déchets alimentaires, une lutte contre le gaspillage et la poursuite de la sensibilisation au bien manger et manger bio dans nos cantines, contribue à l'essor de la production agricole pour une consommation en circuit court.

II.4 Sevrans partie prenante dans le Plan Alimentaire Territorial

La commune de Sevrans a décidé en 2022 de s'engager dans le plan alimentaire territorial initié par le conseil départemental. Ce dispositif, labellisé par l'État, vise à relocaliser l'activité agricole et faciliter l'accès à une alimentation saine et durable pour tous en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et l'utilisation de produits.

Ce plan est élaboré sur la base d'un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Une démarche qui s'inscrit naturellement dans la lignée d'une démocratie alimentaire et du placement de l'agriculture urbaine au cœur des réflexions de la politique municipale.

Rappelons que la commune de Sevrans soutient de longue date la réalisation de nombreux projets en faveur du développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts. Parmi ceux-là, les jardins partagés et les serres d'Aurore, l'essor de la restauration scolaire bio, les initiatives sur la friche Kodak, le maraîchage à proximité du Parc de la Poudrerie.

III. Des achats publics plus responsables

III.3 La mise en application de la loi AGECE à Sevrans

Petit à petit la commune de Sevrans contribue à la transition vers une économie circulaire via son processus de commande publique. Les marchés échus sont reconduits sous le prisme l'économie circulaire. A savoir, en pensant à procurer des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Un modèle économique circulaire intégré par les agents de la commande publique qui travaillent actuellement à l'écriture d'une feuille de route de l'achat public durable.

Un document de travail en cohérence avec les prérogatives de la loi AGECE qui inclut, dans les achats publics, de façon systématique les critères environnementaux et d'allongement de la durée de vie du matériel utilisés en mairie. Ce dernier point ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de l'acquisition récente de matériels informatiques et des véhicules électriques.

Le réemploi est également de mise notamment pour le mobilier scolaire à qui l'on donne une seconde vie.

III.4 L'intégration de la dimension environnementale

Fin 2023, la commune de Sevrans a procédé au renouvellement de son marché de prestations de nettoyage des bâtiments scolaires et de certains de ses bâtiments municipaux.

L'occasion pour la commune d'imposer son mode de fonctionnement respectueux de l'environnement et aux pratiques circulaires.

Cela se traduit par l'obligation d'utiliser des produits respectueux de l'environnement et de la réglementation en vigueur en matière de biodégradabilité. Mais aussi la stricte application du tri sélectif et mettre en place les conditions optimales pour l'acheminement des déchets issus du tri sélectif.

Pour rendre cela possible, la sensibilisation des salariés au développement durable est indispensable. Cette démarche vise à la mise en place d'actions de santé environnementale (protection des usagers et des salariés), à garantir un choix responsable des méthodes et des produits d'entretien. Et enfin de travailler sur des axes de sobriété comme la mise en œuvre de mesures anti-gaspillage de l'eau ou de l'électricité.

En 2024, la commune de Sevrans souhaite aller plus loin en engageant une démarche autour de la réduction de l'utilisation des perturbateurs endocriniens au moyen d'une charte.

Elle garantira la non utilisation de substance ou de mélange de substances qui altère les fonctions du système endocrinien et de ce fait induit des effets néfastes dans l'organisme.